

République du Sénégal  
Un Peuple – Un But – Une Foi

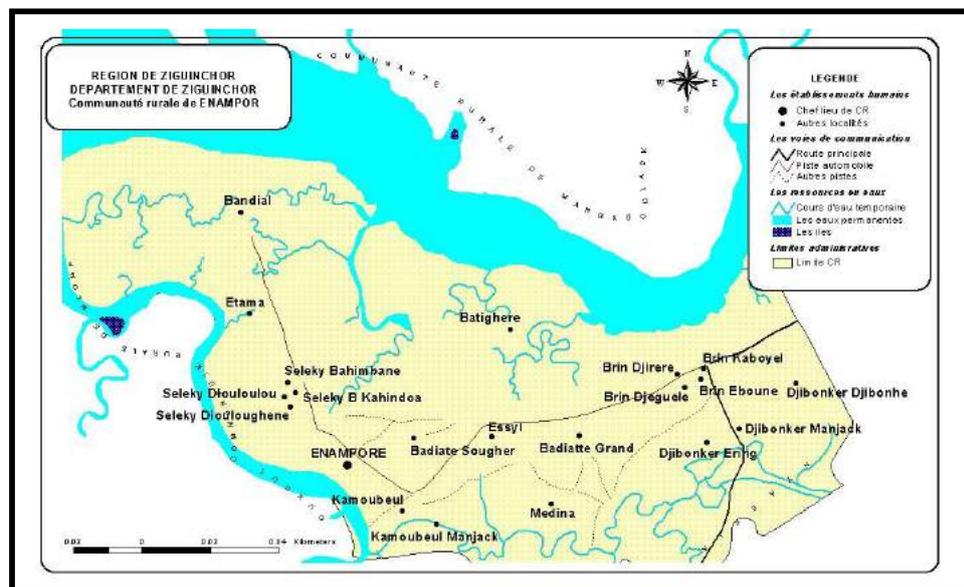


REGION DE ZIGUNCHOR

Département de Ziguinchor  
Arrondissement de Nyassia  
Commune d'Enampore

Juillet 2021

# PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE D'ENAMPORE 2022-2026



## SIGLES ET ABREVIATIONS

**ODD** : Objectif de Développement Durable  
**PSE** : Plan Sénégal Emergent  
**CADL** : Centre d'Appui au Développement Local  
**CGCL** : **Code Général des Collectivités Locales**  
**DP** : Diagnostic Participatif  
**OCB** : Organisation Communautaire de Base  
**IDEN** : Inspection Départementale de l'Education Nationale  
**IEF** : Inspection de l'Education et de la Formation  
**MARP** : Méthode Accélérée de Recherche Participative  
**PIA** : Plan d'Investissement Annuel  
**PROCAS** : Programme Casamance  
**PACASEN** : Programme d'Appui aux Communes et aux Agglomérations du Sénégal  
**PADERCA** : Programme d'Appui pour Développement Economique Région de Casamance  
**PDC** : Plan de Développement Communal  
**DADL** : Direction d'Appui au Développement Local  
**SDDR** : Service Départemental de Développement Rural  
**DRDR** : Direction Régionale de Développement Rural  
**PUDC** : Programme d'Urgence de Développement Communautaire  
**PPDC** : Programme Pole de Développement de la Casamance  
**PROVALE-CV** : Programme de Valorisation des Eaux pour le développement des Chaines de Valeur  
**SRE** : Service Régional de l'Elevage  
**SRH** : Service Régional de l'Hydraulique  
**PNDL** : Programme National de Développement Local  
**ANSD** : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie  
**DP/DGPPE** : Direction de la Planification /Direction Générale de la Planification et des Politiques Economiques  
**CC** : **Changements Climatiques**  
**PAP** : Plan d'Action Prioritaire  
**PAP2** : Plan d'Action Prioritaire 2<sup>ème</sup> phase  
**PAP1** : Plan d'Action Prioritaire 1<sup>ère</sup> phase  
**DAPSA** : Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (**DAPSA**),  
**DNCB** : Dermatose Nodulaire Cutanée Bovine  
**PPCB** : Péri Pneumonie Contagieuse Bovine  
**PPR** : Peste des Petits Ruminants  
**CREC** : Caisse Rurale d'Epargne et Crédit  
**BSF** : Bourse de Sécurité Familiale  
**CEC** : Carte d'Egalité des Chances  
**EE** : Ecole Elémentaire  
**CEM** : Collège d'Enseignement Moyen  
**EP** : Ecole Préscolaire  
**ASC** : Assistant en Santé Communautaire  
**OMS** : Organisation Mondiale de la Santé  
**ICP** : Infirmier Chef de Poste  
**AGR** : Activités Génératrices de Revenus  
**GIE** : Groupement d'Intérêt Economique,  
**GPF** : Groupement de Promotion Féminine  
**ECC** : Espace de Concertation Citoyen  
**AEP** : Adduction d'Eau Potable  
**CLPA** : Comité Local de la Pêche Artisanale  
**ANCAR** : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural  
**ANRAC** : Agence Nationale pour la Relance des Activités en Casamance  
**CMU** : Couverture Maladie Universelle  
**UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance  
**PEPAM** : Programme Eau pour l'Assainissement du Millénaire  
**PAM** : Programme Alimentaire Mondial  
**PM** : Pour Mémoire  
**AJAC APRAN** : Association Jeunes Agriculteurs Casamance /Ass. Relance Arrondissement Nyassia  
**AGETIP** : Agence Générale des Travaux d'Intérêt Public

# Table des matières

I. INTRODUCTION .....	5
II. BASES JURIDIQUES /LEGALES DU PDC ET LEUR MISE EN COHERENCE AVEC LE PAP2 ET LES ODD.....	5
III. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE DU PDC .....	6
3.1. LES OBJECTIFS.....	6
3.2. LA METHODOLOGIQUE ET DEROULEMENT DE LA MISSION.....	7
a) LES ETAPE PREPARATOIRE DE L'ETUDE DU PDC .....	7
b) L'ORGANISATION DU RAPPORT FINALDU PDC.....	17
PREMIERE PARTIE :SYNTHESE DES RESULTATS DES DIAGNOSTICS PARTICIPATIFS.....	18
IV. PRESENTATION DE LA COMMUNE D'ENAMPORE.....	19
4.1. LA SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	19
4.2. LES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES.....	19
a) LE RELIEF ET LES SOLS .....	19
b) LE CLIMAT .....	19
c) L'HYDROGRAPHIE.....	20
d) LES RESSOURCES FORESTIERES ET FAUNIQUES .....	21
e) LA POPULATION.....	23
V. BILAN DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE .....	23
5.1. LES SECTEURS PRODUCTIFS.....	23
a) L'AGRICULTURE.....	23
b) L'ELEVAGE .....	29
c) LA PECHE .....	31
d) LE TOURISME.....	33
e) L'ARTISANAT .....	34
f) L'ENVIRONNEMENT ET LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES .....	34
g) LE COMMERCE -TRANSFORMATION – EQUIPEMENTS D'ALLEGEMENT DES TRAVAUX DES FEMMES ...	36
5.2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION.....	38
a) LE TRANSPORT-LA MOBILITE ET LE DESENCLAVEMENT DE LA COMMUNE.....	38
b) L'EXPLOITATION DE CARRIERES.....	38
c) LES INITIATIVES DE MICRO FINANCE .....	38
5.3. LES SECTEURS DES SERVICES SOCIAUX DE BASE.....	39
a) L'ÉDUCATION SCOLAIRE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE .....	39
b) SANTE-NUTRITION ET ACTION SOCIALE .....	43
c) L'HYDRAULIQUE RURALE.....	45
d) L'HABITAT - CADRE DE VIE – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	47
e) L'ELECTRIFICATION RURALE.....	48
f) LES INFRASTRUCTURES RURALES.....	49
g) LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES DE POPULATIONS .....	49
h) LE GENRE -LA PROMOTION ET L'AUTONOMISATION DE LA FEMME.....	50
i) LA PROMOTION DES JEUNES .....	50
VI. ANALYSE DES EFFETS CLIMATIQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT .....	52
6.1. LES FACTEURS CONTRIBUTIFS DU DEREGLEMENT CLIMATIQUE.....	53
a) LA SECHERESSE .....	53
b) LES FEUX DE BROUSSE.....	53
c) L'EXPLOITATION CLANDESTINE ET LES COUPES ABUSIVES DE BOIS.....	53
d) L'EXPLOITATION DES CARRIERES .....	54
6.2. LES IMPACTS DU DEREGLEMENT CLIMATIQUE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	54
a) LES IMPACTS LIES A LA SECHERESSE .....	54
b) LES IMPACTS LIES AUX FEUX DE BROUSSE.....	54

c) LES IMPACTS LIES A L'EXPLOITATION CLANDESTINE ET AUX COUPES ABUSIVES DE BOIS .....	55
d) LES IMPACTS LIES A L'EXPLOITATION CLANDESTINE DES CARRIERES.....	55
<b>6.3. LES RISQUES LIES AUX EFFETS DES SECHERESSES, DES FEUX DE BROUSSE, A L'EXPLOITATION CLANDESTINE DE BOIS ET DES CARRIERES</b> .....	<b>55</b>
a) LES RISQUES LIES AUX EFFETS DES SECHERESSES .....	55
b) LES RISQUES LIES AUX EFFETS DES FEUX DE BROUSSE.....	56
c) LES RISQUES LIES AUX EFFETS DE L'EXPLOITATION CLANDESTINE DE BOIS .....	56
d) LES RISQUES LIES AUX EFFETS DE L'EXPLOITATION CLANDESTINE DES CARRIERES .....	56
<b>6.4. LES MESURES D'ADAPTATION ET DE LUTTE CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE</b> .....	<b>57</b>
a) LES MESURES DE LUTTE ET D'ADAPTATION LIEES A LA SECHERESSE.....	57
b) LES MESURES DE LUTTE ET D'ADAPTATION LIEES AUX FEUX DE BROUSSE .....	57
c) LES MESURES DE LUTTE ET D'ADAPTATION LIEES A L'EXPLOITATION CLANDESTINE DE BOIS.....	58
d) LES MESURES DE LUTTE ET D'ADAPTATION LIEES A L'EXPLOITATION CLANDESTINE DES CARRIERES .....	58
<b>6.5. CONCLUSION SUR LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE.....</b>	<b>59</b>
a) LES ENJEUX LOCAUX DU DEREGLEMENT CLIMATIQUE.....	59
b) EN ACTIONS DE PROTECTION DES ZONES DE CULTURE ET DES ZONES COTIERES .....	59
c) EN ACTION DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE ET LA DEFORESTATION .....	59
d) EN ACTION D'EVALUATION DE LA VULNERABILITE ET DE L'ADAPTATION AU DEREGLEMENT CLIMATIQUE DES SECTEURS CLES DE LA COMMUNE TELS QUE L'AGRICULTURE, .....	59
e) DEVELOPPER DES SYNERGIES AVEC LES COMMUNES VOISINES DANS LA PRISE EN CHARGE DES QUESTIONS RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES A TRAVERS L'INSTALLATION DES COMITES INTERCOMMUNAUTAIRES CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES .	59
f) METTRE EN PLACE DES OUTILS ET DES MECANISMES DE PLANIFICATION A LONG TERME POUR GERER LES RISQUES INHERENTS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES .....	59
g) RENFORCER LES CAPACITES DE PRISE DE DECISION DE LA COMMUNE POUR GERER LES RISQUES ET OPPORTUNITES DU DEREGLEMENT CLIMATIQUE DE MANIERE INTEGREE AUX NIVEAUX LOCAL, REGIONAL ET NATIONAL .....	59
h) RENFORCER LA RESISTANCE DES POPULATIONS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES PAR LA MISE EN PLACE DE POLITIQUES ET DES MESURES D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES SECTEURS PRIORITAIRES.....	59
<b>VII. LE DIAGNOSTIC DE L'INSTITUTION COMMUNALE .....</b>	<b>60</b>
7.1. LE CONSEIL MUNICIPAL.....	60
7.2. LE BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL.....	60
7.3. LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE.....	61
7.4. LES RESSOURCES FINANCIERES DE LA COMMUNE.....	61
7.5. LES RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNE.....	62
<b>VIII. LES ORGANISATIONS INTERNES DE LA COMMUNE FACE A LA PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT .</b>	<b>63</b>
8.1. LES ACTEURS INTERNES.....	63
a) DES ORGANISATIONS A CARACTERE ADMINISTRATIF, RELIGIEUX OU COUTUMIER .....	63
b) DES ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT .....	63
c) DES ORGANISATIONS DE PROMOTION DU GENRE .....	63
d) DES ORGANISATIONS QUI ŒUVRENT DANS L'EDUCATION, LA SANTE ET L'HYDRAULIQUE .....	63
7.2. LES ACTEURS EXTERNES DE LA COMMUNE.....	64
7.3. LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET LA COOPERATION DECENTRALISEE.....	65
a) LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS.....	65
b) LES PARTENAIRES NON INSTITUTIONNELS.....	66
<b>DEUXIEME PARTIE :PLANIFICATION DES PRIORITES DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>67</b>
<b>PLAN D'ACTION PRIORITAIRE A MOYEN TERME ET LONG TERME (PAP).....</b>	<b>68</b>
<b>VIII. CONCLUSION .....</b>	<b>86</b>
8.1. STRATEGIES DE FINANCEMENT DES ACTIONS DU PLAN.....	86
a) AU NIVEAU LOCAL .....	86
b) AU PLAN INTERNATIONAL.....	86
8.2. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DU PDC.....	87
8.3. MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION	87

## I. INTRODUCTION

---

La décentralisation introduite dans le monde rural en 1972 a consacré la création de la communauté rurale par la loi 72-25 du 29 avril 1972 et permis de doter chaque collectivité de base d'un organe dirigeant appelé : **Conseil Rural**.

Au terme de l'article 3 du Code des Collectivités Locales, le Conseil Rural a pour missions, la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social et culturel qui peuvent être traduites, avec l'entrée en vigueur des lois 96-06 et 96-07, sous forme d'un Plan Local de Développement (PLD). Considéré comme tel, le plan se veut un document de référence et de coordination des actions entreprises par la communauté rurale.

En instrument de pilotage et d'harmonisation du développement à la base, le PLD constitue un outil important pour les collectivités locales car il est avant tout, un document de vision qui facilite l'appréhension des problématiques de développement territorial et permet à cet effet, une perception nette des projets et actions à entrevoir pour une amélioration des conditions de vie et d'existence des populations.

Sa conduite en modèle de planification locale, permet aussi aux leaders « décideurs » locaux, de faire des choix sur leur présent et se projeter sur leur avenir.

Cet élan futuriste peut être une source de motivation et d'engagement pour les populations lorsqu'il est bien compris, bien partagé et conjointement mené. C'est un moyen d'alerte et d'interpellation des différents décideurs et de leurs partenaires, une occasion et une opportunité offerte de juger avec eux, la pertinence des choix opérés.

C'est dans cet esprit que s'inscrit l'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) d'Enampore 2021-2025 qui se particularise par deux événements majeurs : *la situation de la pandémie du COVID 19 et les nombreux sinistres occasionnés par la bonne pluviométrie enregistrée durant l'hivernage 2020.*

## II. LES BASES JURIDIQUES / LEGALES DU PDC ET LEUR MISE EN COHERENCE AVEC LE PAP2 ET LES ODD

---

La communauté rurale d'Enampore a été créée en 1978 grâce à la réforme sur les communautés rurales et introduite dans la région de Casamance par le décret n°78-457 du 19 mai 1978. Elle devient commune d'Enampore en 2014 à la faveur de l'avènement de la loi n°2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités Locales (**CGCL**).

Le CGCL qui consacre la mise en œuvre de l'acte III de la décentralisation, définit également au-delà du transfert de compétences, les rôles et responsabilités des acteurs territoriaux locaux. L'acte 3 s'inscrit dans un contexte de mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (**PSE**) et des Objectifs de Développement Durable (**ODD**) adoptés en septembre 2015 par la communauté internationale.

Le PSE conçu comme le référentiel de la politique économique et sociale sur le moyen et le long terme, est opérationnalisé grâce au PAP1 (2018-2019) et le PAP2 (2019-2023). Il permet au pays d'emprunter une nouvelle trajectoire de développement, en vue de relever durablement son potentiel de croissance, en stimulant la créativité et l'initiative privée.

Au Sénégal, la mise en œuvre de la deuxième phase du PSE (2019-2023) porte sur les trois axes suivants:

**Axe1** : La transformation structurelle de l'économie et de la croissance ;

**Axe 2** : Le capital humain, la protection sociale et le développement durable ;

**Axe 3** : La gouvernance, les institutions, la paix et la sécurité.

L'objectif visé par le Sénégal à travers ces trois axes, est d'atteindre 97% des cibles des ODD.

Les ODD visent à concrétiser la vision de l'Agenda 2030 portant sur **dix-sept (17) objectifs** dont l'ambition est de contribuer à éliminer la pauvreté « sous toutes ses formes » et à apporter des solutions aux problèmes sociaux, environnementaux et économiques auxquels les Etats se trouvent confrontés. Basés sur 3 piliers que sont **le social, l'environnement et l'économie**, les ODD partagent les mêmes visions que le PSE et touchent « tous les secteurs pour prendre en charge les problèmes tels que l'extrême pauvreté, la mortalité infantile, entre autres ».

L'élaboration du Plan de Développement de la Commune d'Enampore s'appuie sur les trois faits majeurs que sont :

- ✓ *le renforcement de la politique de décentralisation avec la mise en place de l'Acte III qui vise à « organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable » ;*
- ✓ *l'adoption du Plan Sénégal Emergent (PSE 1 et 2) ;*
- ✓ *l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD).*

Pour accompagner les collectivités territoriales (CT) dans l'atteinte des ODD, l'Etat du Sénégal a mis en place le Programme d'Appui aux Agglomérations et aux Communes (**PACASEN**) avec une composante urbaine (**PACASEN URBAIN**) et une composante rurale (**PACASEN RURAL**).

L'objectif de développement du programme est d'accroître les ressources du gouvernement local, d'améliorer la transparence, la prévisibilité et la répartition équitable des transferts financiers de l'Etat aux collectivités territoriales (CT) et d'améliorer aussi les performances des CT impliquées dans la gestion des investissements publics pour la prestation de services locaux. La Commune d'Enampore a été sélectionnée pour bénéficier du PACASEN rural.

Dans ce contexte, la planification des actions de développement de la commune d'Enampore durant les cinq (05) prochaines années, doit intégrer cette nouvelle dynamique en donnant la priorité aux actions les plus pertinentes et les plus efficaces permettant d'améliorer dans le court et moyen terme, les conditions de vie et d'existence des populations.

### **III. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE DU PDC**

---

#### **3.1. LES OBJECTIFS**

Le but final recherché à travers l'élaboration de ce document de planification, est de faire en sorte que la Commune d'Enampore puisse disposer d'un outil (cadre de référence) de gestion et de pilotage du développement local.

La planification locale, doit être une action qui s'intègre dans un processus global d'appui à la structuration, à l'auto promotion et à la responsabilisation des acteurs de la commune particulièrement les populations locales autour des problématiques de développement de leur terroir, en lien avec les dimensions genre, enfance, nutrition, migration et changements climatiques.

Les objectifs poursuivis à travers l'élaboration de ce document sont :

- ✓ faire le diagnostic de la commune, c'est-à-dire identifier les potentialités et les contraintes au développement ;
- ✓ élaborer une stratégie, c'est-à-dire définir une vision de développement, proposer des axes et stratégies de développement et un plan pour les 5 années à venir. En somme, la vision et les actions à mener.

Il s'agira en d'autres termes pour la commune, *de faire des choix d'investissement pertinents, fixer des stratégies permettant de se rapprocher des buts recherchés en tenant compte des contraintes et des opportunités, harmoniser les interventions, renforcer les compétences des acteurs locaux (élus, Organisations Communautaires de Base (OCB), etc.)*.

L'ensemble de ces actions doivent intégrer les dimensions changements climatiques, migration, nutrition et Genre dans la définition des politiques de développement.

### **3.2. METHODOLOGIQUE ET DEROULEMENT DE LA MISSION**

#### **a) ETAPES PREPARATOIRES DE L'ETUDE DU PDC**

Afin de susciter et de garantir la participation et l'implication de tous les acteurs, un processus participatif et itératif de concertation, de diagnostic et de planification est mis en œuvre. C'est ainsi que la démarche méthodologique s'est appuyée sur les étapes suivantes.

##### **○ Soumission à l'appel d'offre de l'étude du PDC et signature de contrat**

Le consultant a soumissionné à un Appel d'Offres lancé au mois de novembre 2020 par l'ONG 3D pour l'étude du Plan de Développement de la Commune d'Enampore. A la suite du dépouillement et de l'évaluation des offres des différents soumissionnaires, il fut sélectionné pour faire le travail. Un contrat de prestation de services fut signé pour donner un caractère légal à l'étude.

##### **○ Rencontre de prise de contact avec le conseil municipal**

Cette rencontre a été organisée le 28/01/2021 à la Mairie d'Enampore. Elle a permis au consultant de se faire connaître et de déclinier son expérience pertinente dans la conduite de travaux similaires ainsi que la démarche adoptée pour la réalisation de l'étude du PDC.



**Prise de contact avec le Conseil Municipal**

L'intérêt de cette rencontre réside dans la recherche de complémentarité entre le consultant et le Conseil Municipal (maître d'ouvrage) permettant d'aboutir à un travail collectif d'adaptation et d'ajustement dans la méthodologie d'intervention.

Le Conseil Municipal étant la porte d'entrée de la Commune, le processus de planification nécessite donc un travail d'information, de sensibilisation, de mobilisation citoyenne et d'amélioration de la qualité des relations entre les élus locaux, la population et le consultant.

### ○ Proposition de zonage et validation par le conseil municipal

La rencontre de prise de contact avec les conseillers a été mise à profit pour valider le découpage de la commune en zones d'étude. Traditionnellement, la commune est divisée en deux grandes entités socio-ethniques désignées sous les noms de "Fouloune" à l'Est et "Mof Oewi" à l'Ouest. Toutes les études faites précédemment, l'ont été sur la base de ce zonage (PLD de 2002, PLHA en 2010, PAOS en 2013).

L'entité Mof Oewi comporte deux terroirs écologiques différents qui peuvent être considérés comme des sous-zones : *une sous-zone presqu'île / île et une sous-zone continentale.*

L'intérêt du zonage /sous-zonage, c'est de mieux cerner et discerner les terroirs communaux afin de mettre en exergue les *forces et faiblesses et les particularités par portion d'espace, etc.*

Les critères jugés les plus pertinents qui ont permis de valider le zonage sont :

- la proximité géographique des villages ;
- la géomorphologie du terrain ;
- la composition socio-ethnique,

**Tableau 1 : Zonage de la Commune d'Enampore**

Zones	Sous-zones	Villages composant les zones et sous-zones
Fouloune		Brin, Djibonker, Djibonker Manjaque, Médina Boudialabou, Bancaoling, Mamatoro
Mof Oewi	Presqu'île / île	Séléky, Etama, Bandial, Batighère
	Continentale	Enampore, Kamobeul, Essyl, Grand-Badiatte

### ○ Atelier de lancement du processus d'élaboration du PDC

Il a été organisé le 17/02/2021 au foyer des jeunes d'Enampore. Cette rencontre marque le démarrage officiel des travaux d'élaboration du Plan de Développement Communal. Outre la participation des conseillers dont le Maire de la Commune, de l'ONG 3 D partenaire d'appui, on a noté la présence :

- De l'Adjoint au Sous-Préfet de l'Arrondissement de Nyassia, représentant le Sous-Préfet ;
- Des Chefs de villages de la Commune ;
- Des responsables de la Fédération des femmes de la commune (REFECE) ;
- Des services techniques de l'Etat (DRDR, Service Régional de l'Hydraulique, Service Régional de l'Environnement, Service Régional de la Planification, ANCAR) ;  
Du représentant de la CARITAS-Ziguinchor ;  
Du représentant de la SENELEC ;
- Des Directeurs des écoles élémentaires ;
- Des Principaux des CEM de Djibonker et d'Enampore ;
- Des chefs coutumiers ;
- Des Infirmiers Chefs de Poste ;
- Des responsables des organisations féminines membres du REFECE.



**Atelier de lancement de l'étude du PDC et de présentation de la méthodologie du consultant**

○ **Recherche d'informations complémentaires sur la commune**

Cette étape a été menée aussitôt après le lancement de l'étude du plan. Il s'agit d'un travail exploratoire consistant à recueillir et à analyser des informations écrites concernant la commune d'Enampore, notamment : *les rapports d'études, les documents de projets, les documents existants à l'échelle régionale, diverses productions réalisées sur des activités déroulées dans la commune.*

A cet effet, les services techniques et organismes partenaires suivants ont été consultés :

- *Direction Régionale de Développement Rural (DRDR) ;*
- *Service Régional de l'Elevage et des Productions Animales (SREPA) ;*
- *Service Régional de l'Hydraulique (SRH) ;*
- *Service Régional des Pêches et de la Surveillance Maritime ;*
- *Service Régional des Eaux, Forêts et Chasse ;*
- *Service Régional de l'Environnement ;*
- *Service Régional de l'Urbanisme ;*
- *Inspection de l'Education et de la Formation (IEF) et les chefs des établissements préscolaires, élémentaires et secondaires ;*
- *Programme de Valorisation des Eaux pour le développement des Chaines de Valeur (PROVALE-CV)*
- *Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC)*
- *Programme Pole de Développement de la Casamance (PPDC);*
- *District Sanitaire et les Infirmiers Chefs de Postes (ICP) de Séléky, Enampore et Brin.*

L'ensemble des informations recueillies a servi de base au travail de l'équipe de diagnostic.

## ○ **Diagnostic des institutions et des autres acteurs internes de la commune**

Il porte sur les institutions y compris celles traditionnelles et les organisations significatives de base (*associations, organisations de producteurs, groupements de femmes, etc.*) qui œuvrent pour le développement de la commune.

Par organisations significatives, nous entendons celles qui disposent d'un certain poids dans la prise de décisions concernant les questions de développement ou qui mènent des activités dont les impacts sont ressentis au niveau communautaire.

Le diagnostic a consisté à identifier l'ensemble de ces institutions et organisations significatives de la commune et à analyser leur dynamisme et leurs inters relations afin de mieux les comprendre et avoir une lecture claire de ces relations en termes d'alliance ou de conflits.

## ○ **Déroulement des diagnostics participatifs villageois**

### ✓ **Mise en place d'une équipe d'animation dans chaque village**

Pour les besoins de l'étude, le Conseil Municipal s'est proposé de redynamiser l'ancien Cadre de Concertation de la commune créée en 2003 pour accompagner le processus participatif dans les différents villages.

C'est ainsi qu'il a procédé à un toilettage de l'ancien cadre sans jamais parvenir à une équipe disponible et opérationnelle. En effet, beaucoup de membres n'ont plus le temps matériel de participer aux travaux pour une longue durée et certains d'entre eux ne résident plus dans la commune.

Une solution de rechange semble avoir été trouvée dans le choix de l'ECC (Espace de Concertation Citoyen) pour remplacer le Cadre de Concertation. L'ECC mis en place avec l'appui de l'association USOFORAL a reçu suffisamment de formations et a même participé à des travaux similaires portant sur l'élaboration du Budget Participatif de la Commune.

A date, l'ECC n'est pas plus opérationnel que l'ancien cadre de concertation car la plupart de ses membres ont soit, des engagements professionnels, soit ne sont plus résidents.

Devant l'impossibilité de former une équipe d'animation, le consultant a choisi pour ne pas perdre trop de temps, de dérouler les travaux de DP directement avec les populations dans leurs villages.

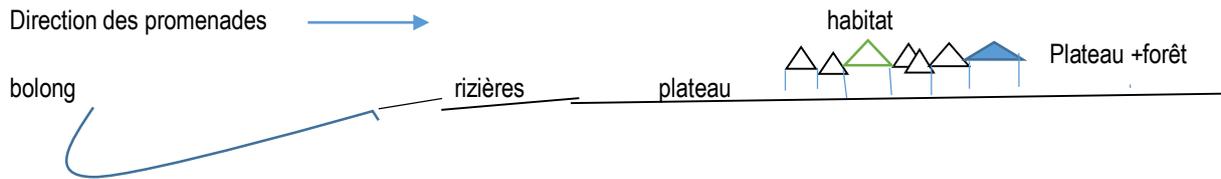
C'est ainsi que dans chaque village, il a organisé une séance de mise en niveau sur les outils de collecte et d'analyse des information à l'intention d'une équipe restreinte qui va l'accompagner sur le terrain.

La mise à niveau a été adaptée aux besoins spécifiques de chaque zone d'étude ; le consultant ayant fait le choix des outils qu'il juge les plus pertinents par rapport au contexte de la zone.

### ✓ **Enquêtes de terrain ou diagnostics participatifs**

A l'aide d'informateurs-clés choisis (6 à 15) par les populations de chaque village, des visites ont été organisées dans les différentes zones de production et d'habitat. Le but de ces visites est de faire un état des lieux des potentialités en ressources et d'analyser avec les populations les difficultés ou contraintes liées à leur exploitation.

Ces personnes connaissent bien les terroirs et leurs réalités et disposent d'une grande audience en raison de leur positionnement à la fois socioculturel et administratif et particulièrement en ce qui concerne le foncier et sa gestion. Il s'agit des chefs de village, chefs religieux, responsables de GPF, chefs coutumiers, responsables des jeunes, etc.).



De manière générale, les diagnostics réalisés dans les différents terroirs révèlent les mêmes potentialités en ressources et les mêmes difficultés liées à leur exploitation. Ils ont permis une bonne connaissance de la commune sur les plans physique et humain et une meilleure compréhension des problématiques socioéconomiques de développement.



Diagnostic du terroir fluvio maritime





**Diagnostic des vallées (zones de culture de riz)**



**Diagnostic de la zone des plateaux**





Diagnostic de l'habitat et des infrastructures communautaires

Les outils de diagnostic utilisés sont principalement tirés de la **MARP**, notamment :

- la Carte des ressources ;
- le Tableau d'inventaire des infrastructures sociales et des infrastructures économiques ;
- les focus-groups).
- L'arbre à problèmes

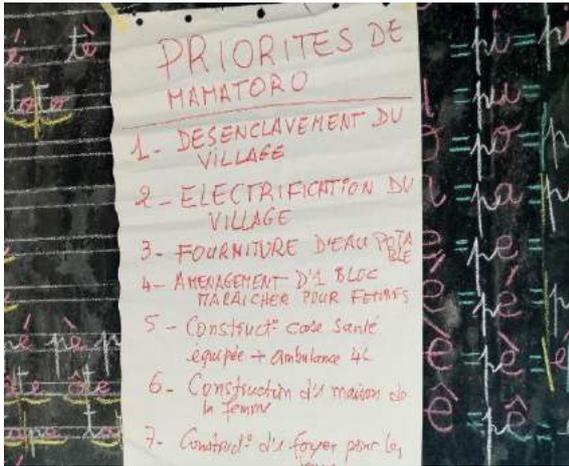
Les DP sont complétés au niveau de l'analyse par l'utilisation de l'outil AFOM (Atouts, Forces, Opportunités, Menaces).

✓ **Restitution des DP de chaque village à l'ensemble des populations du village**

A l'issue de chaque diagnostic villageois et avant de quitter le village pour un autre, une synthèse des informations et des besoins recueillis est restituée à la population du village.

Une analyse de ces informations a été faite et des esquisses de solutions sous la forme d'actions ou sous-projets à réaliser sont proposées. Ensuite, les populations ont procédé au classement des actions ou sous-projets par ordre de priorité en fonction des urgences.

L'analyse des impacts de la situation du conflit de Casamance dans chaque village /zone/commune en termes de mouvements de populations, d'insécurité alimentaire, etc. a aussi été abordée.





Séances de restitution des DP villageois et de priorisation des actions

#### ✓ **Restitution des DP par zone**

Les actions identifiées et priorisées au niveau de chaque village sont ensuite analysées, discutées et classées par ordre de priorité à l'issue d'un atelier regroupant les villages d'une même zone/sous-zone. Chaque village est représenté à l'atelier par 04 membres. Une fois établies, les actions font office de priorités de la zone/sous-zone.

#### ✓ **Restitution communautaire de la synthèse de l'ensemble des bilans zonaux**

La restitution générale des résultats des DP a lieu le 18/06/2021 à la Mairie d'Enampore en présence des élus locaux, de l'ARD, de l'ONG 3 D, des ICP, du service régional de l'Action Sociale, de membres de des équipes d'animation des DP, des représentants des zones, des chefs de villages, des organisations de base, etc.

Auparavant, le consultant avait transmis le rapport numérique de la synthèse des DP aux services techniques et organismes qui avaient pris part au lancement du 17/02/2021, pour avis et observations. La plupart d'entre eux ont réagi et les observations pertinentes ont été prises en compte par le consultant.

Une présentation de l'ensemble des résultats des diagnostics a été faite sous **POWER POINT** permettant de larges et riches discussions autour des problématiques soulevées durant les phases de diagnostics villageois. Ces résultats évalués ont été validés par l'ensemble des participants et ont été retenus pour constituer la base de la planification des actions à réaliser sur les 5 ans du plan.

#### ✓ **Atelier de planification des priorités et des stratégies**

Il s'agit à ce niveau d'un exercice de négociation entre les participants de zone qui devra permettre de prendre en compte les besoins prioritaires de chaque zone / village en veillant à un certain équilibre dans la répartition spatiale des investissements.

Cette activité a été menée le 27/06/2021 au siège de la commune avec les chefs de villages et certains membres ayant participé aux DP villageois. Pour la démarché, les participants se sont divisés en 04 groupes de 7 à 8 membres et ont travaillé sur un **Plan d'Action Prioritaire (PAP)** comportant **59** actions considérées comme des priorités communales identifiées lors des diagnostics participatifs.

Après des échanges et discussions d'une heure de temps, chaque groupe a restitué son travail dans un padex. A l'examen des padex, trois groupes se sont retrouvés pratiquement sur les mêmes priorités à quelques exceptions près. Ce qui a permis de rallier le dernier groupe au travail des trois autres. Les actions identifiées ont été ensuite planifiées sur 5 ans de 2022- 2026 pour ainsi conclure la mise en forme des **Plans Annuels d'Investissement (PAI)**.



Atelier de priorisation et de planification des actions du plan

### ✓ Atelier de restitution et de validation du processus planifié

L'atelier a lieu le 14/07/2021 à la Mairie et a pour objet, de restituer au Conseil Municipal aux fins de validation, les priorités de la commune planifiées sur 5 ans (2022-2026).

Cette restitution, à la suite de celle du Bilan Diagnostic organisé le 18/06/2021, marque la validation du rapport final de l'étude du PDC.

En effet, c'est la synthèse des travaux de diagnostic et de planification qui fait office de Plan de Développement Communal (PDC).



### b) ORGANISATION DU RAPPORT FINAL DU PDC

Le présent rapport, en sus de la partie introductive comprend deux parties :

**Un rapport bilan diagnostic** de la Collectivité Territoriale (CT) qui fait le point sur :

- Φ Les milieux physique et humain ;
- Φ La situation des secteurs économiques, des secteurs d'appui à la production, des secteurs sociaux et des dynamiques institutionnelles et organisationnelles.

### **La Planification**

Qui comprenant :

- Φ Le Programme d'Action Prioritaire (PAP) à moyen et long terme ;
- Φ Les Plans Annuels d'Investissement sur 5 ans 2022-2026 ;
- Φ Le schéma de financement ;
- Φ Les Mécanismes de suivi évaluation.

**Première partie :**

**Synthèse des résultats des diagnostics  
participatifs de la commune d'Enampore**

## IV. PRESENTATION DE LA COMMUNE D'ENAMPORE

### 4.1. LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune d'Enampore se rattache administrativement à l'arrondissement de Nyassia, département de Ziguinchor, région du même nom. Elle couvre une superficie de 183 km<sup>2</sup>, soit 39,69% de la superficie totale de l'arrondissement (461 km<sup>2</sup>). Sa population est estimée à **5 803** habitants selon une projection de l'ANSD de 2020, soit une densité moyenne de **31,71** habitants au km<sup>2</sup>.

Elle est limitée:

- ✓ au Nord par le fleuve Casamance qui la ceinture en quasi-totalité;
- ✓ au Sud par un affluent du fleuve Casamance qui la sépare de la commune de Nyassia ;
- ✓ à l'Est, elle est frontalière avec l'arrondissement de Niaguis ;
- ✓ à l'Ouest par le marigot de Djiromaïthe.

On y accède par la route du Cap Skirring) à la sortie Ouest de la ville de Ziguinchor. L'accès au Chef-lieu de Commune (village d'Enampore), se fait par une piste de production en latérite à partir du village de Brin sur environ 20 Km.

La répartition spatiale renseigne une habitation très dispersée à l'intérieur d'un même village et entre les villages. La distance qui sépare deux villages peut aller jusqu'à 3 km. La commune est composée de dix-neuf (19) villages officiels mais n'en compte que quatorze (14) villages physiques, les cinq (5) quartiers de Séléky étant considérés comme des villages.

### 4.2. LES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

#### a) LE RELIEF ET LES SOLS

Il est composé principalement de plateaux avec des bas-fonds de l'Est à l'Ouest de la commune. On rencontre dans la commune différents types de sols.

- ✓ des sols argileux et sableux favorables à la riziculture et au maraîchage (environ 45% de la superficie de la commune);
- ✓ des sols sulfatés acides très salés impropres à l'agriculture aux abords des bras de fleuve (25%);
- ✓ des sols ferrugineux et des sols ferralitiques sableux favorables à l'agriculture pluviale et au développement des cultures sèches (30%);

Les terres de la commune sont réparties comme suit :

- ✓ les vallées occupent environ 20% du terroir
- ✓ les mangroves occupent environ 5%
- ✓ les cours d'eau occupent environ 2%
- ✓ les forêts occupent environ 35%
- ✓ les terres cultivables environ 38%

#### b) LE CLIMAT

Le climat est de type sub-guinéen caractérisé par deux saisons : une saison sèche qui dure en moyenne 7 mois (Novembre à mai) et une saison pluvieuse de 5 mois (Juin à Octobre).

Les températures maximales varient de 33° à 35°, les minimales de 20° à 21°. La moyenne pluviométrique de l'arrondissement de Nyassia ces dix dernières années est de 1224,35 mm légèrement au-dessus de la moyenne régionale qui se situe autour de 1200 mm.

Globalement, la zone est excédentaire pour les années 2010 (1540,3mm), 2012 (1322,8 mm), 2014 (1341,1 mm), 2015 (1405,4 mm), 2020 (...mm) avec une pluviométrie record en 2020 (près de 2000 mm).

On note une série de déficits pluviométriques durant les années 2013 (1136,1 mm), 2017 (1182,7 mm), 2018 (1020,5 mm) et de sécheresse en 2011 (913,5 mm), 2016 (950,9 mm) et 2019 (908,4 mm).

Ces années constituent en soi une alerte qui montre que depuis l'année 2017 à nos jours, la pluviométrie est globalement en diminution progressive.

### c) L'HYDROGRAPHIE

#### ○ Les eaux de surface

Le réseau hydrographique de la commune se résume à deux grands cours d'eau et leurs affluents, il s'agit du fleuve Casamance et du marigot Kamobeul- Bolong. Ils sont complétés par plus d'une centaine des mares et de points d'eau temporaires. Les mares jouent un rôle très important dans l'abreuvement du bétail et la recharge de la nappe phréatique.



Réseau de points d'eau de surface composé des bras de fleuve et de mares temporaires

#### ○ Les eaux souterraines (maastrichtien)

Les eaux souterraines sont captées au moyen d'infrastructures hydrauliques de deux types : *forages et puits*.

Le niveau de la nappe phréatique varie entre 10 et 20 m selon l'endroit où l'on se situe. L'eau est accessible à différents niveaux :

- Bas-fonds : 0 à 3 m
- Versants : 3 à 10 m
- Plateaux : 10 à 20 m



Infrastructures d'approvisionnement en eau rencontrées dans la commune

#### d) LES RESSOURCES FORESTIERES ET FAUNIQUES

La commune ne dispose pas de forêt classée. Elle comprend de forêts de plateau avec une dominance de palmiers à huile, de rôniers, de fromagers, nérés, de baobabs, de caïlcédrats, d'anacardiens, d'espèces forestières non ligneuses (c'est-à-dire autres que le bois), de manguiers, etc. L'écosystème mangrovien reste colonisé par deux espèces d'arbres : l'avicénia et le rhizophora.

La faune jadis très diversifiée, n'en compte que quelques spécimens. Les animaux encore présents dans les forêts sont les singes, quelques antilopes, les petits rongeurs (rats palmistes, marmottes, écureuils), les oiseaux de savane (perdrix, marabouts, pintades, tourterelles), les oiseaux d'eau (canards, pélicans, cormorans et autres bécassines et avocettes), les reptiles. Mais ce potentiel s'effrite du fait de la perturbation de leur habitat naturel et de la chasse.

La commune dispose également d'importants essaims d'abeilles également menacés par les feux de brousse et les coupes d'arbres. Aujourd'hui, on estime que le potentiel apicole a baissé de moitié face à la récurrence des feux de brousse.



**Essences forestières composant les écosystèmes de la commune**

## e) LA POPULATION

Cinq (05) ethnies composent la population : le **Diola Bandial** ou "**Aan Assilaye**" majoritaire avec 50% à l'Ouest de la commune dans le terroir Mof Oewi. Viennent ensuite les **Bainoucks** (environ 30%), les **Manjaques** (7%), les **Diolas Bloufs** (10%), les **Peulhs, les Mandingues** et autres (3%) dans la zone Fouloune à l'Est.

Trois (03) religions sont pratiquées dans la commune, le Christianisme avec une majorité de chrétiens catholiques, l'Islam et l'Animisme.

Ces religions qui cohabitent étroitement sont parfois pratiquées indifféremment par les mêmes personnes de telle sorte qu'il serait parfois difficile de distinguer le Catholique de l'animiste ou du musulman.

## V. BILAN DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE

### 5.1. LES SECTEURS PRODUCTIFS

#### a) L'AGRICULTURE

L'agriculture, à travers les grandes cultures d'hivernage et le maraîchage constitue la principale activité économique de la commune. C'est une agriculture très dépendante du régime des pluies et fortement influencée par les aléas climatiques. Le faible niveau d'équipement des producteurs, le mode d'exploitation des terres en vigueur, le faible niveau d'utilisation d'intrants et le manque d'infrastructures de conservation et de transformation sont autant d'éléments caractéristiques d'une agriculture à caractère traditionnel et extensif.

#### ○ Les terres agricoles, équipements et systèmes de production

Les statistiques régionales disponibles auprès de la **Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA)**, indiquent une superficie totale de **10 400 ha** de terres cultivables dans la commune d'Enampore dont environ **1/5** est exploité. On estime en moyenne à **2,02 ha** la superficie totale exploitée par ménage.

En l'absence d'une cartographie des sols, il est difficile d'identifier avec précision les zones qui possèdent le plus de potentiel agricole. Les principales cultures pratiquées sont *le riz, l'arachide, le niébé, le maïs, la patate douce, les agrumes, les légumes*, etc.

Base de l'agriculture, les terres sont soumises à l'effet néfaste de la salinisation des bas-fonds, à la déforestation des plateaux entraînant la baisse de la fertilité des sols. Le mode d'acquisition des terres étant l'héritage patrilinéaire, les femmes n'accèdent à la terre que sur prêt.

Au plan des potentialités, l'agriculture bénéficie d'une pluviométrie abondante, de sols riches et variés aptes au développement des cultures céréalières, horticoles, fourragères, sylvicoles et autres et de ressources humaines de qualité et majoritairement jeunes (plus de 60 % de la population active).

La culture du riz est la principale activité qui occupe la population. Il s'agit essentiellement d'une culture sous pluie pratiquée dans les bas-fonds ou vallées. La commune compte **12** vallées toutes affectées à des degrés divers par le phénomène de salinisation et/ ou d'acidification.

L'évolution en dents de scie de la pluviométrie ponctuée par plusieurs années de sécheresse et l'intrusion de la langue salée, a conduit à une baisse progressive des superficies rizicultivables et des rendements agricoles.

La vétusté et parfois la mauvaise qualité des ouvrages hydroagricoles réalisés n'a pas réussi à freiner l'intrusion du sel dans les vallées et les plateaux. Toutes les digues anti sel sont construites avec du sable rouge et non de la latérite et la plupart des ouvrages sont de qualité moyenne ou mal faits.

L'ensablement des zones de cultures, le retard dans la mise en place des cultures, le manque de formation des producteurs, la divagation des animaux, l'absence de mécanisation, etc. sont également des facteurs explicatifs de la baisse des rendements agricoles.

A partir des années 1982, l'Etat du Sénégal en partenariat avec des structures telles que le PAM, le PROCAS (coopération allemande), ENDA Tiers Monde, etc., ont entrepris dans la commune des actions de lutte anti-sel par la construction de digues et des ouvrages.

Le schéma retenu est que les populations construisent manuellement les digues anti-sel, les organismes d'appui prenant en charge la réalisation des ouvrages hydroagricoles. Pour encourager la participation populaire, il a été institué le principe de « **travail contre nourriture** » consistant à fournir des denrées alimentaires aux participants aux travaux.

A partir des années 2009, la lutte contre le sel s'est intensifiée à travers les grands projets de l'Etat dont le PARDERCA et plus récemment le P2RS, le PUDC, le PPDC, le PROVALE-CV.

En dépit des efforts réalisés, le phénomène de salinisation n'a toujours pas trouvé de solution efficace et durable. Les surfaces cultivables continuent de diminuer d'année en année de telle sorte que les populations ne sont pas à l'abri d'une crise alimentaire pouvant subvenir à tout moment.

A titre d'exemple, la campagne agricole 2020/2021 a enregistré une production totale de 208 405 tonnes de riz contre 400 008 tonnes en 2009 et 475 016 tonnes en 2003, une baisse qui s'expliquerait entre autre, par l'amenuisement des surfaces cultivables (**source** : DRDR).



Vallées affectées par la langue salée





Digues réalisées en 2017 .par le programme PADERCA (digues nécessitant une reprise des travaux)



Digues réalisées par le programme PIDAC en 1987 (digues nécessitant de simples réhabilitations)

Au total, sur l'ensemble des 12 vallées, seule la vallée de Kamobeul a bénéficié des ouvrages de meilleure qualité avec une digue de 8 km qui nécessite par endroits des réhabilitations et une extension sur 2 km (recharge de la digue + réfection des ouvrages). Les onze (11) autres vallées nécessitent des constructions et/ou des reprises des travaux de digues et des ouvrages.

Il faut noter qu'il existe une prise de conscience collective très forte des populations sur la nécessité de s'orienter vers une agriculture intensive grâce à la mécanisation et à l'utilisation d'intrants agricoles permettant d'obtenir de meilleurs rendements.

Les DP réalisés ont permis de noter que tous les villages sont favorables au remembrement de leurs vallées pour faciliter la mécanisation. Certains d'entre eux sont déjà dans cette dynamique depuis plusieurs années. Il s'agit d'Essyl, Badiatte et Enampore.

### ✓ **L'agriculture dans les plateaux**

Les plateaux de la commune sont les domaines de la culture fruitière et du maraichage par excellence. On y exploite des agrumes, des mangues, de l'anacarde et dans une faible proportion de l'arachide, du niébé, du manioc et de la patate douce. La zone « **Fouloune** » avec ses vastes étendues de plateau est la zone de prédilection de ces cultures. Le maïs et le mil jadis florissants dans cette zone a cédé la place aux agrumes et à l'anacarde.

La multiplication des plantations d'anacardières avec toute l'activité de commercialisation de noix d'anacarde qui s'est développée, a fini de confirmer que cette plante est une spéculation agricole et non forestière.

La culture d'anacarde, si elle est bien organisée (production – conservation – transformation – commercialisation), peut devenir la plus importante culture de rente de la commune.



Plantations d'anacardières et d'orangers dans la zone de Fouloune



Plantations d'anacardières en association de culture avec l'arachide

### ✓ **Les cultures maraichères**

La production de légumes dans la commune est l'apanage des femmes regroupées autour de périmètres maraichers de 1 à 2 ha. Les hommes, malheureusement, pour des raisons sociologiques, tardent à s'impliquer malgré les revenus relativement importants qu'en tirent les groupements de femmes. La commune compte 08 périmètres maraichers en activité dans 4 villages (Enampore, Kamobeul, Essyl, Médina).

Il faut noter les efforts très importants réalisés par l'ONG 3 D dans le financement des activités maraîchères en partenariat avec l'ANCAR qui assure la formation et l'encadrement technique.

L'activité est pratiquée de manière traditionnelle en saison sèche de novembre à mai après la récolte du riz. Les produits sont majoritairement constitués de piment, de tomate, d'aubergine locale « jaxatu », de choux, de gombo, d'oignons, etc.

Globalement les productions maraîchères de la commune ont connu une hausse régulière durant ces dix dernières années. Il est malheureusement, très difficile de quantifier la production du fait de l'incapacité des productrices à élaborer des comptes d'exploitation. D'où la nécessité de les former.

L'équipe de diagnostic a recouru à des recoupements d'informations dans les huit périmètres maraichers encore en exploitation pour disposer de quelques statistiques. Ainsi, il ressort de ces informations que la production moyenne annuelle de l'ensemble des blocs maraichers est de **1** tonne d'oignons, **1,2** tonne d'aubergine locale, **1,5** tonne de tomate, **0,9** tonne de piment et **0,75** tonne de gombo.

Comme déjà souligné, malgré le dynamisme affiché par les femmes, le maraichage souffre du manque de professionnalisme des actrices avec pour conséquences la faiblesse des productions, l'absence de planification des cultures en fonction des besoins du marché qui, elle aussi, a pour conséquences la saturation des marchés locaux et la mévente des produits. Le manque de moyens de conservation et de transformation des produits viennent accroître les difficultés de la filière.

Les problèmes auxquels les femmes font face sont: *insuffisance de l'eau (assèchement prématuré des puits, insuffisance de robinets, etc.), dysfonctionnement des systèmes d'irrigation (déchirure de citerne, perte d'étanchéité des bassins de stockage), insuffisance du petit matériel d'exploitation (tous les blocs sont concernés), apparition d'insectes ravageurs (tous les blocs sont concernés).*



Focus-group et interview individuelle de productrices dans leurs blocs maraichers





Productions maraichères dans 4 périmètres villageois de la commune

### Tableau d'analyse générale de la situation du secteur de l'agriculture (Tableau AFOM)

	<b>POSITIVE</b>	<b>NEGATIVE</b>
<b>ORIGINE INTERNE</b>	<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
	<p>Capital terre exploitable avec des sols riches et variés favorables au développement de plusieurs cultures</p> <p>Longue tradition de riziculture et de cultures de plateau</p> <p>Une main d'œuvre majoritairement composée des jeunes</p>	<p>Baisse de fertilité des sols (salinisation, acidification, ensablement)</p> <p>Faible niveau d'équipement</p> <p>Micro morcellement des parcelles empêchant la mécanisation</p> <p>Insuffisance de formation des producteurs</p> <p>Mauvaise utilisation des sols (pas de restitution d'engrais et de matières organiques)</p>
<b>ORIGINE EXTERNE</b>	<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
	<p>Régularité des pluies en moyenne 1200 mm par an</p> <p>Existence de partenaires d'appui et d'encadrement des producteurs</p> <p>Subvention du matériel agricole par l'Etat du Sénégal</p>	<p>Changements climatiques pouvant occasionner une crise alimentaire à tout moment</p>

## b) L'ELEVAGE

L'élevage joue un rôle important dans l'économie de la commune mais souffre encore de son caractère traditionnel et extensif. Le cheptel est composé de bovins (dominants), de porcins, de caprins et dans une faible proportion d'ovins. On y recense également d'importantes colonies d'abeilles dans tous les terroirs de la commune.

Les effectifs des bovins de la commune se sont réduits considérablement ces trente dernières années et n'ont pu être renouvelés surtout dans la zone Fouloune car la psychose du conflit casamançais au travers duquel beaucoup d'animaux ont été volés, reste encore vivace dans les esprits.

Le recensement du cheptel effectué en 2020 dans le département de Ziguinchor, à l'occasion des campagnes de vaccination se présentent comme suit :

**Tableau des effectifs régionaux de cheptel recensé par département en 2020**

Cheptel	Départ/Bignona	Départ/Oussouye	Départ/Ziguinchor	Total
Bovin	34 800	7 910	3 675	<b>46 385</b>
Petits ruminants	28 589	7 011	51 725	<b>87 325</b>
Porcins	28 290	10 820	22 250	<b>61 360</b>
Volailles	90 950	37 100	47 900	<b>175 950</b>
Asins	277	18	223	<b>518</b>
Equins	55	0	0	<b>55</b>
Canins	1 117	271	1 900	<b>3 288</b>

**Source** : Service Régional de l'Elevage et de la Protection Animale (SREPA)/2020

Selon la même source, la commune d'Enampore enregistre les effectifs suivants :

**Tableau des effectifs de la commune d'Enampore en 2020**

Cheptel	Effectif de la commune	Pourcentage	
		commune /département	Commune /région
Bovins	910	24,76%	1,96%
Petits ruminants	3 000	5,79%	3,43%
Porcins	750	3,37%	1,22%
Volailles	3 000	6,26%	1,70%
Asins	0	0	0
Equins	0	0	0
Canins	75	3,94%	2,28%

**Source** : Service Régional de l'Elevage et de la Protection Animale (SREPA)/2020

Les statistiques ci-dessus montrent que la commune d'Enampore est une zone d'élevage des petits ruminants par excellence, viennent ensuite les bovins et la volaille. Mais les statistiques bovines au vu des troupeaux affichés dans les villages (dans la zone Mof Oewi) semblent minorées.

Concernant la volaille, on note l'existence de fermes avicoles d'envergure avec **7500** pondeuses dans la ferme de M. Aladjì DIALLO sis à Djibonker, au moins **700** pondeuses pour la ferme de Thierry à Brin et **600** pondeuses à Mamatoro et à Brin.

A cela s'ajoutent des productions de poulets de chair à Mamatoro (**2000 à 5000**). La commune contribue à hauteur de **39%** pour l'approvisionnement en œufs locaux (produits localement) de consommation (relevé hebdomadaire) dans le département de Ziguinchor et **2%** pour la région.

Aussi, les interventions de l'État ont permis de placer **120** géniteurs porcins, **40** petits ruminants et de construire **10** poulaillers, **2** parcs à vaccination à Essyl et à Enampore. La modernisation (chaînes de valeur, infrastructures pastorales, races améliorées, aviculture,...) des filières est une alternative sérieuse pour l'élevage dans la zone.

En matière d'infrastructures d'appui à la production pastorale, la commune ne dispose d'aucun forage pastoral équipé de telle sorte que le bétail est soumis à une forte divagation à l'intérieur des zones d'habitation où il est abreuvé.

### **Les Atouts de l'élevage:**

- ✓ la disponibilité de pâturages naturels exploitables aussi bien en élevage extensif qu'en élevage intensif ;
- ✓ la disponibilité d'importants résidus de récolte agricole (paille de riz, fane d'arachide etc.) ; pouvant servir d'embouche pour l'amélioration de la production de viande et de lait;
- ✓ la présence dans la commune d'espèces animales (bovins ndama, moutons et chèvres) adaptés au milieu ;
- ✓ la présence d'importants essaims d'abeilles et l'existence d'un savoir-faire en techniques d'élevage (existence d'une association d'apiculteurs et d'une miellerie) ;
- ✓ la possibilité de faire jouer à la filière apicole un rôle important dans les programmes de lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement ;
- ✓ les possibilités de mettre en place des systèmes intégrés « agriculture /élevage » à travers des exploitations modernes ;
- ✓ la possibilité de bénéficier de l'appui du programme d'amélioration génétique du bétail et de la volaille.

### **Principales contraintes :**

- ✓ l'absence de professionnalisation du secteur ;
- ✓ le faible niveau de technicité des producteurs ;
- ✓ le faible niveau de consommation d'intrants d'élevage (médicaments, aliments industriels) par les producteurs alors que les besoins existent ;
- ✓ la présence de maladies infectieuses et parasitaires : Dermatose Nodulaire Cutanée Bovine(DNCB), la Péri Pneumonie Contagieuse Bovine (PPCB), la Peste des Petits Ruminants (PPR), la peste porcine (il n'existe aucun vaccin), la maladie de Newcastle, la peste aviaire, etc. ;
- ✓ l'absence d'une politique d'amélioration des races locales (insémination artificielle) ;
- ✓ la forte divagation, source de vols, de maladies et de conflits internes ;
- ✓ la faible productivité des races locales d'une façon générale ;
- ✓ la destruction régulière des pâturages naturels par les feux de brousse ;
- ✓ l'absence, par endroits, de points d'eau fonctionnels pouvant abreuver le cheptel en saison sèche ;
- ✓ le déficit en personnel d'encadrement technique dans la commune;
- ✓ le parcours de bétail quasi inexistant faute d'un Plan d'Occupation et d'Affectation des sols (POAS).

### **Solutions proposées :**

- ✓ la professionnalisation du secteur de l'élevage ;
- ✓ les techniques de gestion des troupeaux bovins qui doivent devenir des entreprises économiquement rentables, génératrices d'emplois ; il s'agira de rompre avec l'élevage traditionnel de contemplation basé sur la thésaurisation du cheptel en organisant les éleveurs pour faciliter le développement du secteur;
- ✓ l'amélioration génétique par la technique d'insémination artificielle afin de relever le niveau de productivité du cheptel local ;
- ✓ les techniques modernes d'affouragement du bétail (développer la culture du maralfafa dans la commune) ;
- ✓ la protection de l'environnement par l'acquisition de techniques de lutte contre les feux de brousse.
- ✓



Des vaches en divagation dans une vallée de la commune

Le secteur de l'élevage est caractérisé par une production en viande et en lait insuffisante. Il est aussi marqué par une mortalité en baisse du fait d'une couverture vaccinale jugée bonne par les services de l'élevage : **119%** de couverture vaccinale pour les bovins contre la PPCB, **87%** pour les petits ruminants contre la PPR, **41%** pour la volaille contre la maladie de Newcastle.

#### Tableau d'analyse générale de la situation de l'élevage (Tableau AFOM)

	POSITIVE	NEGATIVE
ORIGINE INTERNE	FORCES	FAIBLESSES
	Bonne diversification du cheptel Pâturage vastes et fournis Longue tradition d'élevage bovin	Pas de professionnalisation du secteur (élevage par procuracy dominant) Faible niveau d'équipement Vision non économique de l'élevage Dominance de l'élevage extensif sources de beaucoup de maladies Faible rendement du bétail
ORIGINE EXTERNE	OPPORTUNITES	MENACES
	Encadrement des éleveurs par l'Etat Subvention du secteur par la fourniture d'animaux Possibilité d'amélioration de la race par la technique d'insémination artificielle	Abandon du secteur à long terme s'il n'est pas rentabilisé économiquement Appauvrissement des éleveurs qui ne peuvent plus vivre de leur activité à cause du caractère social du secteur

#### c) LA PECHE

L'écosystème de la commune offre des potentialités halieutiques importantes illustrées par un réseau hydrographique continental diversifié. Les plans d'eau de la commune se caractérisent par une très grande diversité biologique. Les stocks sont composés de poissons, crustacés, de mollusques d'ethmaloses, de brochets, de tilapias, de mulets, de capitaines, d'otolithes, de machoirons, de crevettes, des huîtres de palétuviers, etc.

Le caractère artisanal de sa pratique n'a pas permis de disposer de statistiques propres à la commune. Néanmoins, les données enregistrées en 2019 par le Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Ziguinchor font état de **74 828 541** tonnes dont **14 143 881** tonnes transformées.

### Atouts et potentialités

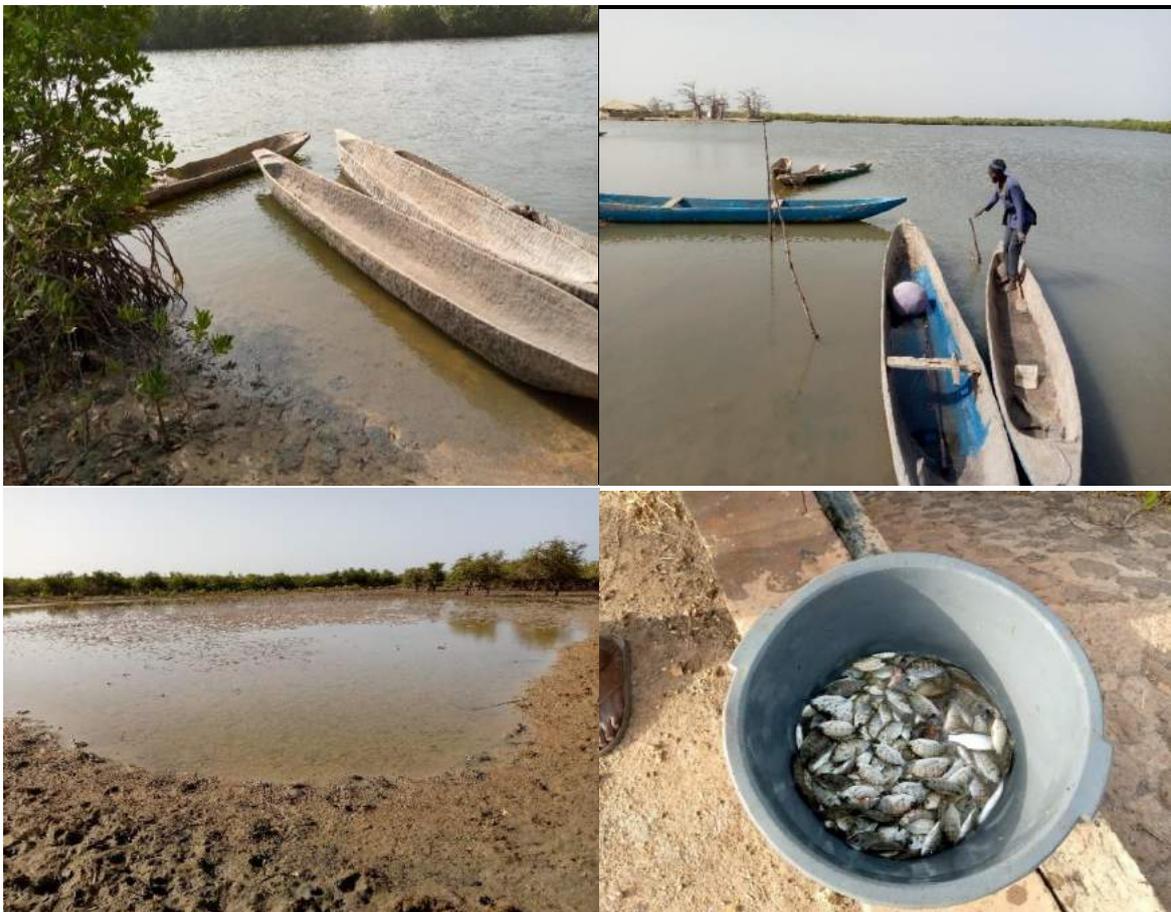
La commune offre également les atouts suivants :

- ✓ existence de bassins rizicoles pouvant permettre le développement d'une pisciculture intégrée ;
- ✓ existence de pêcheurs ayant traditionnellement acquis l'expérience de la pisciculture vivrière intégrée à la riziculture ;
- ✓ existence d'une organisation professionnelle au niveau arrondissemental (Comité Local de Pêche Artisanale (CLPA)) qui veille au respect de la réglementation en matière de pêche et à l'encadrement des acteurs ;

L'armement est constitué de filets dormants, de filets éperviers, de lignes de pêche, de filets à crevette, de pièges tissés avec des nervures de rôniers.

### Contraintes

- ✓ le sous-équipement des pêcheurs (équipements non adaptés à la pêche moderne) ;
- ✓ le faible revenu des pêcheurs ;
- ✓ la raréfaction de la ressource due à la surpêche (les mises à terre sont constituées de la petite ressource) ;
- ✓ les difficultés d'accès au crédit- pêche pour la plupart des pêcheurs de la commune le peu de respect de la réglementation ;
- ✓ le manque d'infrastructures de conservation des produits de la pêche à cause de la faiblesse des mises à terre ;
- ✓ la régression des mangroves au profit des tannes et la déforestation.



Pirogue de pêche et de cueillette des huitres à rames et étang de pisciculture traditionnelle

## **Solutions :**

Pour une meilleure gestion de la ressource, les solutions proposées par les populations sont entre autres :

- ✓ créer des aires marines protégées et des aires de patrimoine communautaire ;
- ✓ instaurer un repos biologique d'au moins 4 mois afin de permettre la régénération des espèces ;
- ✓ développer l'aquaculture pour réduire la pression sur les ressources ;
- ✓ améliorer les types d'embarcation et d'armement de pêche ;
- ✓ renforcer les infrastructures et les moyens de conservation mais aussi règlementer l'accès à la ressource (créer un quai de pêche à Bandial).

## **d) LE TOURISME**

La commune d'Enampore est une zone à vocation touristique avec ses campements touristiques en cases à impluvium, ses sites pittoresques, son riche patrimoine historique et culturel, sa végétation luxuriante, un paysage insulaire sur les bras du fleuve Casamance, des vestiges traditionnels et l'architecture diola, de nombreux cours d'eau bordés de mangroves très fournies, etc.

La commune compte trois campements touristiques, deux campements villageois et un campement privé.

### **Potentialités touristiques**

Sur le plan régional, le secteur touristique bénéficie de l'existence d'une université et d'écoles de formation en tourisme ainsi que de partenaires au titre de la coopération décentralisée tels que l'Agence Française de Développement (AFD) et la Coopération espagnole.



**Campement de Séléky, un des fleurons du tourisme local**

### **Les contraintes au développement du tourisme**

- ✓ l'état de dégradation de la principale route d'accès à la commune (piste Brin-Bandial);
- ✓ l'insuffisance de la promotion de destination "Commune d'Enampore" ;
- ✓ la saisonnalité de l'activité touristique ;
- ✓ faible niveau de formation des acteurs touristiques ;

### **Solutions**

- ✓ Bitumer /paver la route Brin-Bandial (environ 25 km);
- ✓ Renforcer la formation des acteurs touristiques ;
- ✓ Promouvoir la destination Enampore

### **e) L'ARTISANAT**

L'artisanat d'art connaît une nette régression faute d'artisans en dépit de son articulation à différents secteurs de l'économie dont l'agriculture à laquelle il fournit les matériels et les petits biens d'équipement tels que le kadiandou pour le labour.

Le savoir-faire incarné par les anciennes générations est malheureusement entrain de disparaître. Il subsiste quelques rares artisans composés de sculpteurs sur bois, de charpentiers, de vanniers, de tisserands (2 à 3 dans la commune), de potier (1 seul), etc. Le pagne Bandial jadis fabriqué localement et qui faisait la fierté de la culture du milieu est désormais tissé ailleurs et commercialisé dans la commune. Il ne mérite plus l'appellation de « pagne bandial ».

#### **Ressources et potentialités**

Les forêts et l'élevage constituent les principales sources de matières premières pour l'artisanat (bois de sculpture, peaux, argiles,...).

#### **Les contraintes**

- ✓ la disparition progressive du savoir-faire due au manque d'intérêt pour les jeunes ;
- ✓ le manque d'organisation des artisans encore en exercice par corps de métier ;
- ✓ l'inexistence d'un centre artisanal ;
- ✓ l'insuffisance de formation des acteurs;
- ✓ les difficultés d'accès au crédit ;
- ✓ le sous-équipement des artisans ;
- ✓ les faibles opportunités d'écoulement des produits artisanaux.

#### **Les solutions :**

- ✓ relancer la profession par la sensibilisation auprès des plus jeunes ;
- ✓ identifier les artisans qui disposent d'un savoir-faire et d'une expérience, les organiser par corps de métier et en faire des formateurs ;
- ✓ construire un centre de formation artisanale ;
- ✓ faciliter l'accès au crédit pour les artisans ;
- ✓ faciliter la participation aux foires d'exposition.

### **f) L'ENVIRONNEMENT ET LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES**

L'environnement est un secteur transversal intégrant les questions liées à la foresterie, à la santé, à l'assainissement, à l'hydraulique, etc.

Le potentiel ligneux est important et varié avec cependant une forte dégradation de ses ressources liée à la péjoration climatique, aggravée par la surexploitation forestière, les feux de brousse qui détruisent l'habitat faunique et hypothèquent la régénération naturelle des ressources ligneuses, la mal exploitation de la mangrove et les mauvaises pratiques de mise en valeur des terres de plateau.

Cette régression du couvert végétal avec son corollaire de salinisation et d'érosion d'importantes superficies, entraîne une baisse considérable de la productivité des sols et affecte rudement le vécu quotidien des populations.

Les forêts sont présentement l'objet d'une exploitation quasi abusive par les populations. De nombreuses unités clandestines de coupes de bois et de carbonisation ravitaillent le marché de Ziguinchor.

Dans cette commune, beaucoup d'espèces végétales ont disparu car aucune action régulière et de grande ampleur en matière de reboisement n'est entreprise par les populations encore moins par les coupeurs clandestins. La commercialisation du charbon de bois est devenue une activité très soutenue par les jeunes et la présence d'une Brigade des Eaux et Forêts au niveau de l'arrondissement de Nyassia n'a pas permis de décourager les coupes d'arbres.

La gestion des ressources naturelles pose également la problématique de l'aménagement et de la gestion des points d'eau temporaires (mares) qui jouent un rôle très important dans la recharge des nappes phréatiques, l'abreuvement du bétail et peuvent être des supports à la pisciculture.

Aujourd'hui, à cause du phénomène de l'érosion, les mares sont ensablées et ne jouent plus leur rôle. Des actions de curage et d'aménagement sont proposées comme solutions à l'ensablement et à la viabilité de ces mares.

L'autre problématique est constituée par les décharges liquides et solides de Brin qui entretiennent jusqu'ici une polémique entre la population et le conseil municipal quant aux menaces environnementales et sanitaires qu'on leur attribue. Actuellement, les populations semblent se résigner à accepter le fait accompli mais ne ratent aucune occasion de manifester leur mécontentement.



**Mare temporaire servant d'abreuvoir au bétail et de pisciculture traditionnelle**

### ***Ressources et potentialités***

- ✓ existence de bois d'œuvre et de bois pour l'habitat ;
- ✓ existence de ressources forestières non ligneuses permettant la cueillette ;
- ✓ importante colonie d'essaims d'abeilles permettant de développer l'apiculture ;
- ✓ possibilité de mener des activités sylvicoles.

### ***Les contraintes***

Bien que procurant de nombreux avantages à la population, le patrimoine forestier est gravement menacé du fait de:

- ✓ l'exploitation frauduleuse d'arbres forestiers ;
- ✓ les feux de brousse;
- ✓ la réduction de l'habitat de la faune et du braconnage ;
- ✓ les effets répétés de la sécheresse;
- ✓ la léthargie des comités de lutte contre les feux.
- ✓ le développement de certaines activités agricoles qui se font au détriment des forêts telles que la culture itinérante sur brûlis (pour l'installation des pépinières de riz, etc.).
- ✓ l'extension de l'habitat sur le plateau qui nécessite de nouveaux défrichements ;

## **Les solutions**

Pour bien prendre en charge les problèmes environnementaux et de gestion des ressources naturelles, diverses solutions sont proposées par les populations dont entre autres :

- ✓ faire une cartographie de la commune (par Google) permettant d'identifier les différentes zones écologiques, les bas-fonds, les mares, les forêts, tec.) ;
- ✓ avoir un bon système de drainage des eaux de ruissellement pour éviter l'érosion des zones d'habitation ;
- ✓ former les élus dans la prise en charge des problèmes d'environnement ;
- ✓ créer un cadastre rural ;
- ✓ élaborer et mettre en œuvre un Plan d'Occupation et Affectation des Sols ;
- ✓ accentuer les reboisements ;
- ✓ créer des points de déchèteries (gestion des ordures et des déchets) ;
- ✓ évaluer la capacité des demandeurs de terres avant de délibérer sur le foncier ;
- ✓ redynamiser les comités de gestion et de surveillance des ressources naturelles et leur accompagnement par les autorités administratives (Sous-Préfet, Maire) ;
- ✓ rendre opérationnel les codes forestiers traditionnels locaux ;
- ✓ développer l'apiculture comme moyen de protection des forêts ;
- ✓ créer des pépinières d'arbres forestiers au niveau des zones et domicilier leur gestion ;
- ✓ renforcer la sensibilisation et l'éducation sur l'environnement ;
- ✓ construire des digues anti sel pour protéger les plateaux.

Tout cela doit passer par une stratégie de communication très efficace reposant sur :

- ✓ une bonne sensibilisation ;
- ✓ une bonne explication de la problématique ;
- ✓ une bonne négociation avec les paysans.

## **g) LE COMMERCE -TRANSFORMATION – EQUIPEMENTS D'ALLEGEMENT DES TRAVAUX DES FEMMES**

Le commerce a pris de l'ampleur dans la commune portant sur les produits agricoles, de cueillette et de la pêche (poissons, huitres, crevettes, mollusques, etc.). Mais le niveau des échanges reste tout de même faible par rapport au potentiel existant.

Les produits commercialisés sont composés pour l'essentiel de mangues, d'agrumes, de légumes, de produits forestiers tels que le pain de singe, l'huile de palme, l'anacarde, le miel, les produits halieutiques, etc.

Le commerce de détail est représenté par des boutiques de vente de denrées alimentaires et de boissons. On dénombre 2 à 3 boutiques dans chaque village.

Les potentialités en matière de commerce peuvent se résumer ainsi :

- ✓ existence d'une liaison maritime reliant la région de Ziguinchor à Dakar (principal débouché des produits de la Casamance) ;
- ✓ potentialités touristiques riches et diversifiées pouvant favoriser le développement d'un marché porteur d'écoulement des produits artisanaux, agricoles et forestiers ;
- ✓ électrification de la commune en cours pouvant booster le commerce et la naissance de PME ;
- ✓ désenclavement de la commune dans le cadre de la mise en œuvre des programmes PUDC et PPDC.

Les principales difficultés au développement du commerce sont dues :

- ✓ au mauvais état des routes rendant difficiles l'accès aux zones de production ;
- ✓ la cherté des produits qui intègrent dans leurs structures de prix, une tendance inflationniste ;
- ✓ l'absence de marché au quotidien ;
- ✓ le sous approvisionnement des boutiques ;
- ✓ le manque d'opérateurs économiques et le faible pouvoir d'achat des populations.

### Solutions

- ✓ bitumer /paver la route Brin-Bandial ;
- ✓ réaliser des pistes de production pour désenclaver les villages (piste Djibonker, Bankaoling, Mamatoro, Diabir, piste Bagaya-Médina, ...) ;
- ✓ renforcer l'organisation des producteurs locaux pour la distribution locale et l'exportation ;
- ✓ créer un marché permanent à Brin pour développer les échanges intra et intercommunautaires ;
- ✓ renforcer l'organisation des commerçants pour l'exportation.

La transformation des produits quant à elle, bénéficie de ressources de base très importantes composées de produits forestiers, maraichers, halieutiques et d'un marché d'écoulement porteur.

Mais le secteur enregistre un faible pourcentage de produits locaux transformés. Non seulement, l'unité de transformation des fruits et légumes des femmes de la commune, n'a pas encore démarré ses activités faute d'équipement, mais plus généralement, les techniques de transformation des produits restent à parfaire pour la grande majorité des femmes.

### Solutions proposées par les populations portent essentiellement sur :

- ✓ l'organisation de la cueillette des produits forestiers locaux ;
- ✓ la formation des GPF dans la transformation des fruits et légumes ;
- ✓ la fourniture d'un véhicule fourgonnette de transport des produits ;
- ✓ la création de marché permanent à Brin;
- ✓ la formation des groupements de producteurs en Marketing commercial.

En matière d'allègement des travaux des femmes, la commune dispose d'un faible niveau d'équipement. On dénombre :

- ✓ 05 décortiqueuses à riz ;
- ✓ 03 batteuses à riz (dont 1 pas encore en service);
- ✓ 02 tracteurs agricoles et 02 motoculteurs.

La plupart de ces équipements acquis grâce au partenariat avec des ONGs ou à la coopération décentralisée rencontrent des problèmes d'entretien ou des difficultés de gestion.



Batteuse et décortiqueuse fournies par l'ONG cercle des Machines

## 5.2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

### a) LE TRANSPORT-LA MOBILITE ET LE DESENCLAVEMENT DE LA COMMUNE

Le transport de personnes et de marchandises se fait par la route latéritique Brin-Bandial longue d'environ 25 km. Bien que praticable, la piste est régulièrement endommagée par les érosions hydriques, les taxi-brousse, les camions, etc. d'où la nécessité de l'entretenir régulièrement à défaut d'un bitumage/pavage.

Pour l'essentiel, le réseau routier est soutenu par un réseau des sentiers inter- villageois aménagés par les populations. Ces sentiers ne facilitent ni la circulation des personnes et des biens encore moins la commercialisation des produits.

A côté des taxis-brousse, il existe un autre moyen de transport composé des motos jakarta. Ces derniers sont plus spécialisés dans le transport inter villageois. Les jakartaman sont perçus par la population comme un mal nécessaire eu égard à l'inaccessibilité de certaines villages par véhicule.

Le problème de l'enclavement de la commune ne peut être résolu qu'à travers la mise en œuvre d'investissements structurants en voirie et assainissement. Les solutions proposées par les populations pour sortir de cette situation d'enclavement portent sur :

- ✓ le bitumage /pavage de la route Brin-Bandial ;
- ✓ la réalisation d'une piste de production reliant les villages de Djibonker-Bankaouling, Mamatoro, Diabir ;
- ✓ la réalisation de la piste de production reliant le quartier Bagaya de Kamobeul et Médina en passant par Djiléhénou
- ✓ la réhabilitation de la piste Essyl-Séléky "Foucaène Garadio".

### b) L'EXPLOITATION DE CARRIERES

La commune d'Enampore regorge de carrières de sable de qualité. Il s'agit là de ressources propices à la réalisation de bâtiments, d'ouvrages et d'ouvrages d'art. Cependant, le grand défi de la commune dans ce domaine reste la valorisation de ces ressources à travers la réglementation de leur exploitation. Certes, il s'agit d'un domaine de compétence dit non transférée mais les carrières étant une ressource naturelle, la commune d'Enampore a compétence à agir à côté de l'Etat.

### c) LES INITIATIVES DE MICRO FINANCE

On les rencontre dans les villages à l'initiative des groupements de femmes sous la forme de tontine ou de crédit revolving. Des prêts à court terme remboursables à échéance fixe sont accordés aux membres avec un taux d'intérêt ne dépassant pas 5%.

Ce système est beaucoup mieux structuré et économique plus rentable au niveau communautaire avec le REFECE qui octroie des crédits à court terme aux groupements membres dans le cadre d'une démarche d'autonomisation financière des femmes.

Mais ce genre de financement décentralisé est très souvent confronté à la faible capacité d'épargne des femmes pour continuer à le maintenir en fonctionnement.

Le conseil municipal pourrait se saisir de l'expérience du REFECE, de la forte demande de crédits et de la propension des populations au commerce et à l'entrepreneuriat pour lancer un projet de création d'un Fonds d'Investissement Communal (FIC) dont les apports viendraient des contributions des populations locales, des associations de ressortissants, de la diaspora et du mécénat.

Une telle démarche créerait beaucoup d'emplois pour les jeunes et relancerait la production locale sans recourir au financement classique des banques trop onéreux surtout dans un contexte où les populations locales, culturellement, ont peur de s'endetter.

### 5.3. LES SECTEURS DES SERVICES SOCIAUX DE BASE

#### a) L'ÉDUCATION SCOLAIRE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

##### ○ Situation de l'enseignement général

La carte scolaire de la commune compte **10** écoles élémentaires, **02** CEM et **08** écoles préscolaires ou cases des tout-petits. La plupart de ces établissements sont construits par l'Etat pour l'élémentaire et le secondaire et par les partenaires au titre de la coopération décentralisée pour le préscolaire.

La commune ne dispose pas d'abris provisoires mais a plutôt besoin d'améliorer la carte existante et la qualité des apprentissages par :

- ✓ la construction des **08** écoles préscolaires toutes logées dans les écoles élémentaires;
- ✓ la réfection de toitures au niveau du préscolaire ;
- ✓ la construction de blocs sanitaires dans l'élémentaire ;
- ✓ la construction de blocs administratifs dans l'élémentaire ;
- ✓ l'équipement de salles polyvalentes dans les CEM ;
- ✓ l'électrification de toutes les écoles ;
- ✓ l'équipement en matériel / fournitures scolaires et en jeux plein air ;
- ✓ l'appui en denrées aux cantines scolaires ;

De manière générale, le diagnostic scolaire montre une baisse progressive des effectifs d'année en année, une situation caractéristique du faible niveau des naissances. Le ratio enseignants /élève est passé de **01** enseignant pour **18,52 élèves** en 2018 à **01** enseignant pour **17,56 élèves** en 2020 à l'élémentaire pendant que les moyennes départementales variaient entre **41,05** et **43,02** élèves durant les mêmes périodes (voir tableaux ci-dessous). Au niveau du secondaire, nous avons **01** enseignant pour **24,39** élèves là où on enregistre **41,02** élèves par enseignant au niveau départemental pour les mêmes périodes.

En effet, nous sommes dans un milieu où la population active est fortement touchée par un exode rural permanent vers les centres urbains. La crise casamançaise a également contribué à renforcer la migration vers les villes.

Ces deux phénomènes combinés, ont laissé dans les villages une population vieillissante qui pose la problématique du renouvellement des effectifs scolaires. Les tableaux ci-dessous mettent en exergue l'évolution des effectifs scolaires durant les années 2018 à 2020/2021

**Tableau d'évolution des effectifs des élèves des écoles élémentaires de 2018 /2019 à 2020/2021**

Nom Ecole	Villages	Années								
		2018/2019			2019/2020			2020/2021		
		G	F	TOT	G	F	TOT	G	F	TOT
EE Pierre Bassène	Séléky	71	49	<b>120</b>	63	42	<b>105</b>	62	38	<b>100</b>
EE Djicouck Sagna	Djibonker	58	30	<b>88</b>	62	37	<b>99</b>	53	38	<b>91</b>
EE Médina	Médina	61	44	<b>105</b>	60	49	<b>109</b>	66	41	<b>107</b>
EE Atighère Diatta	Badiatte	38	33	<b>71</b>	39	43	<b>82</b>	32	43	<b>75</b>
EE Etama	Etama	13	9	<b>22</b>	13	8	<b>21</b>	6	2	<b>08</b>
EE Affilédio Manga	Enampore	63	63	126	62	63	<b>125</b>	61	60	<b>121</b>
EE Atombé Bassène	Bandial	15	13	28	13	11	<b>24</b>	18	15	<b>33</b>
EE Dianambagane Bassène	Kamobeul	47	50	97	49	46	<b>95</b>	51	39	<b>90</b>
EE Essyl	Essyl	4	6	<b>10</b>	9	4	<b>13</b>	15	3	<b>18</b>
EE Mamatoro	Mamatoro	Pas encore créée			Pas encore créée			02	05	<b>07</b>
<b>Total</b>		<b>370</b>	<b>297</b>	<b>667</b>	<b>370</b>	<b>303</b>	<b>673</b>	<b>366</b>	<b>284</b>	<b>650</b>

**Source :** Directeurs des établissements

**Tableau d'évolution des effectifs des élèves du secondaire 2018 à 2020/2021**

Nom Ecole	Villages	Années								
		2018/2019			2019/2020			2020/2021		
		G	F	TOT	G	F	TOT	G	F	TOT
CEM Enampore	Enampore	189	169	358	172	163	335	193	182	375
CEM Djibonker	Djibonker	112	91	203	101	79	180	110	76	186
<b>Total</b>		<b>301</b>	<b>260</b>	<b>561</b>	<b>273</b>	<b>242</b>	<b>515</b>	<b>303</b>	<b>258</b>	<b>561</b>

Source : Principaux des établissements

**Tableau d'évolution des effectifs du préscolaire de 2018/2019 à 2020/ 2021**

Nom Ecole	Villages	Années								
		2018/2019			2019/2020			2020/2021		
		G	F	TOT	G	F	TOT	G	F	TOT
EP Enampore	Enampore	21	21	42	22	23	45	35	25	60
EP Kamobeul	Kamobeul	16	20	36	16	22	38	15	24	39
EP Séléky	Séléky	21	19	40	20	17	37	20	15	35
EP Essyl	Essyl	17	21	38	11	14	25	6	11	17
EP Badiatte	Badiatte	22	15	37	12	11	23	19	11	30
EP Médina	Médina	22	17	39	24	12	36	26	25	51
EP Bandial	Bandial	9	9	18	7	9	16	1	7	8
EP Brin	Kamobeul	10	15	25	11	13	24	11	12	23
<b>Total</b>		<b>138</b>	<b>137</b>	<b>275</b>	<b>123</b>	<b>121</b>	<b>244</b>	<b>133</b>	<b>130</b>	<b>263</b>

Source : Directeurs des établissements

**Tableau des effectifs du personnel enseignant de l'élémentaire**

Nom école	Villages	Nombre d'enseignants
EE Pierre Bassène	Séléky	05
EE Djicouck Sagna	Djibonker	06
EE Médina	Médina	06
EE Atighère Diatta	Badiatte	04
EE Etama	Etama	01
EE Affilédio Manga	Enampore	05
EE Atombé Bassène	Bandial	02
EE Dianambagane Bassène	Kamobeul	04
EE Essyl	Essyl	03
EE Mamatoro	Mamatoro	01
<b>Total</b>		<b>37</b>

Source : Directeurs des établissements

**Tableau des effectifs du personnel du secondaire**

Établissement	Personnel enseignant	Personnel administratif	Total
CEM Enampore	14	02	16
CEM Djibonker	09	03	12
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>05</b>	<b>28</b>

**Source :** Principaux des établissements

**Tableau de comparaison des ratios élèves /enseignants par rapport au département dans l'élémentaire**

Années	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Ratios élèves/enseignants	18,52	18,69	17,56
Moyenne Départementale	41,05	42,19	43,02

**Source :** IEF /Ziguinchor

**Tableau de comparaison des ratios élèves /enseignants par rapport au département dans le secondaire**

Années	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Ratios élèves/enseignants	24,39	22,39	24,39
Moyenne Départementale	40,12	40,04	41,02

**Source :** IEF /Ziguinchor

**Tableau des résultats scolaires aux examens du CFEE et d'entrée 6<sup>ème</sup>**

Nom Ecole	Villages	Années					
		2017/2018		2018/2019		2019/2020	
		Taux de réussite		Taux de réussite		Taux de réussite	
		CFEE	Entrée 6 <sup>ème</sup>	CFEE	Entrée 6 <sup>ème</sup>	CFEE	Entrée 6 <sup>ème</sup>
EE Pierre Bassène	Séléky	100%	100%	100%	100%	100%	100%
EE Djicouck Sagna	Djibonker	100%	100%	100%	100%	100%	100%
EE Médina	Médina	88,88%	100%	100%	100%	94,19%	94,19%
EE Atighère Diatta	Badiatte	100%	100%	100%	100%	100%	100%
EE Etama	Etama	100%	100%	Pas de classe d'examen		100%	100%
EE Affiléio Manga	Enampore	90%	90%	90%	90%	100%	100%
EE Atombé Bassène	Bandial	Pas de classe d'examen		23,07%	30,76%	Pas de classe d'examen	
EE Dianambagane Bassène	Kamobeul	-	-	20%	20%	85,71%	85,71%
EE Essyl	Essyl	76,47%	83%	80%	100%	100%	100%
<b>Total</b>		<b>93,62%</b>	<b>96,14%</b>	<b>76,63%</b>	<b>80,09%</b>	<b>97,48%</b>	<b>97,48%</b>

**Source :** Directeurs des établissements

**Tableau des résultats scolaires aux examens du BFEM**

Nom Ecole	Villages	Années		
		2017/2018	2018/2019	2019/2020
		Taux de réussite	Taux de réussite	Taux de réussite
CEM Enampore	Enampore	56,47%	77,33%	100%
CEM Djibonker	Djibonker	100%	96,42%	100%

**Source :** Principaux des établissements

**Tableau d'analyse de l'évolution générale du secteur de l'éducation et de la formation (AFOM)**

	POSITIVE	NEGATIVE
ORIGINE INTERNE	FORCES	FAIBLESSES
	Bonne représentation de la carte scolaire  Pas d'abris provisoires  Taux de réussite aux examens très élevés justifiés par les faibles effectifs  Bonne participation des populations à la vie scolaire à travers les CGE  Existence de partenaires et de mécènes qui appuient les écoles	Effectifs scolaires très faibles  Insuffisance de matériel et fournitures scolaires  Manque d'électricité dans les écoles empêchant l'utilisation de l'outil informatique  Manque d'aires de jeux adéquates pour la bonne pratique du sport et l'éclosion des talents en milieu scolaire  Dégradation très avancée des constructions dans les villages insulaires
ORIGINE EXTERNE	OPPORTUNITES	MENACES
	Existence de partenaires et de donateurs qui appuient les écoles	Fermeture de beaucoup d'école pour cause de sous-effectif  Effondrement des constructions dans les villages insulaires  Analphabétisme des élèves par rapport à l'outil informatique (manque de compétitivité)

○ **Situation de formation professionnelle**

La formation professionnelle est le parent pauvre de la commune d'Enampore. La commune ne dispose d'aucun centre ni de structure affiliée de formation professionnelle malgré les besoins et les marchés existants. Une formation qui devrait répondre au besoin d'ancrage culturel, de croissance démographique et d'urbanisation inévitable de la commune.

La création d'une école ou centre de formation professionnelle polyvalente est d'autant plus pertinente qu'elle permet non seulement de répondre aux besoins du marché local mais également de résorber le flux de déperditions scolaires et d'orienter très tôt les jeunes vers l'entrepreneuriat. Aujourd'hui, la formation professionnelle bénéficie d'une tendance favorable avec le projet d'électrification de la commune en cours.

Les filières identifiées par les populations en rapport avec les besoins actuels et futurs de la zone sont :

- ✓ formation dans les techniques agricoles et la transformation des produits ;
- ✓ formations dans l'artisanat local (tissage de pagnes bandial, batik, sculpture bois.....);
- ✓ formation en menuiserie métallique, menuiserie bois ;
- ✓ formation en maçonnerie, carrelage, électricité bâtiment ;
- ✓ formation en mécanique auto (le parc automobile de la commune augmente sans cesse)

## b) SANTE-NUTRITION ET ACTION SOCIALE

L'infrastructure qui tient la santé dans la commune d'Enampore comprend trois (03) postes de santé dont un (01) privé appartenant au diocèse de Ziguinchor. Parallèlement à ces postes, la commune dispose de deux (02) cases de santé /maternité améliorées et de deux (02) maternités rurales tenues par des Assistants en Santé Communautaire (ASC), à l'exception de la case de santé d'Essyl équipée mais ne disposant pas encore de personnel.

- ✓ 03 postes de santé à Séléky, Enampore et Brin (privé) ;
- ✓ 02 cases de santé /maternités améliorées à Médina et Essyl ;
- ✓ 02 maternités rurales à Grand Badiatte et Bandial.

Les ASC officient en qualité de bénévoles moyennant parfois une petite rémunération en nature ou en numéraire selon le cas. N'étant pas salariés, le risque de les voir partir ailleurs pour monnayer leurs connaissances est très élevé.

De manière générale, le secteur de la santé est confronté aux difficultés suivantes :

- ✓ Faiblesse du plateau technique (insuffisance de matériel médical et de médicaments) ;
- ✓ Difficultés d'évacuation des malades à cause de l'enclavement des villages et du mauvais état de la piste ;
- ✓ Insuffisante prise en charge des groupes vulnérables ;
- ✓ Faible taux d'adhésion à la Couverture Maladie Universelle (CMU) ;
- ✓ Fonds de dotation de l'Etat insuffisant et parvenant toujours trop tard aux postes de santé ;
- ✓ Faible capacité d'hospitalisation des postes de santé ;
- ✓ Vétusté des toitures ;
- ✓ Manque d'informatisation des postes (d'ordinateurs) ;
- ✓ Système d'éclairage solaire défectueux empêchant les interventions de nuit ;
- ✓ Bénévolat qui perdure dans les cases de santé occasionnant beaucoup de démissions d'ASC ;
- ✓ Enclavement des villages et mauvais état des routes d'accès rendant difficiles les évacuations sanitaires.

Le diagnostic a permis de noter que la fréquentation est très faible (en moyenne 6 à 8 patients par jour). Beaucoup de malades restent chez eux sans se soigner et c'est en cas de gravité, qu'ils viennent au poste de santé, d'où la nécessité de mettre l'accent sur les stratégies avancées dans les villages pour améliorer la fréquentation des postes.

Le diagnostic a également permis de faire le point sur les affections endémiques. Ainsi, on note que les maladies les plus fréquentes sont par ordre :

- ✓ la grippe (HTA, syndrome grippal) ;
- ✓ les infections pulmonaires accompagnées de toux ;
- ✓ les maladies cardiovasculaires chez les personnes âgées (hypertension, hypotension ou AVC) ;
- ✓ les dermatoses ;
- ✓ le paludisme (fréquence plus forte en hivernage) ;
- ✓ les parasites intestinaux et les diarrhées chez les enfants de 0 à 5 ans).

Les cas des grossesses précoces chez les jeunes filles ont également été soulignés par le personnel des maternités comme une préoccupation en matière de santé.

### Les activités de nutrition

Les problèmes de malnutrition dans la commune d'Enampore s'expliqueraient en partie par l'influence des changements climatiques sur le mode d'alimentation des familles.

Mais plus généralement, on dénombre des pratiques alimentaires en rapport avec la pauvreté, l'hygiène et les soins accordés aux enfants. La commune fait face à des défis qui ont pour noms "l'amélioration de

*la couverture en services essentiels de nutrition, l'accès et l'utilisation des services de santé de qualité, l'accès à des aliments à haute valeur nutritive, ainsi que le renforcement de l'éducation nutritionnelle et sanitaire*“.

Le programme de nutrition communautaire est appuyé par l'ONG 3 D en partenariat avec les trois postes de santé, qui eux, gèrent les aspects techniques. La cible, est composée des enfants de **0 à 5 ans** classés en deux tranches d'âge pour des séances de pesée (enfants de **0 à 23 mois**) et de dépistage de la malnutrition (enfants de **6 mois à 59 mois**). Le choix des ménages vulnérables obéit à un certain nombre de critères dont *la difficulté d'assurer les deux repas principaux, la présence des cas de malnutrition répétitive dans le ménage, etc.*

A l'aide d'un guide de recettes culinaires, les femmes peuvent préparer elles-mêmes les repas pour les enfants malnutris. Un Comité Local de Pilotage est mis en place pour le suivi et l'accompagnement des activités de nutrition dans la commune.

La situation nutritionnelle de la commune n'est pas aussi alarmante comme on pourrait le penser. Avec un taux de couverture de **15 à 20%**, elle est jugée satisfaisante par les partenaires de mise en œuvre du programme. Dans l'optique d'améliorer cette couverture, l'ONG 3D est entrain de stabiliser un projet dit, **Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire des ménages Vulnérables (PASAV)** qui consiste à appuyer dix **(10)** ménages vulnérables dans six **(06)** villages de la commune : Séléky, Enampore, Essyl, Badiatte, Djibonker et Médina.

### **Les problèmes de la nutrition dans la commune**

- ✓ Un nombre de naissances faible d'année en année (70 naissances en 2018, 38 en 2019 et 54 en 2020), justifié par :
  - une forte migration des jeunes ;
  - un chômage des jeunes qui retarde le mariage ;
  - une population vieillissante ;
  - une sensibilisation sur le planning familial ;
- ✓ une forte occupation des femmes aux travaux champêtres qui les rend indisponibles pour le suivi des pesées;
- ✓ un problème de mobilité des cibles du fait de l'enclavement de la commune ;
- ✓ des difficultés à mobiliser les hommes dont certains pensent que le programme n'intéresse que les femmes ;
- ✓ une faible implication du Conseil Municipal financièrement et matériellement dans la mise en œuvre du programme de nutrition ;
- ✓ de faibles motivations des relais.

### **Solutions proposées**

- ✓ mobiliser des financements "suffisants et durables" pour la nutrition ;
- ✓ mettre en place une véritable résilience des populations à la malnutrition ;
- ✓ accompagner les ménages vulnérables pour leur permettre d'avoir des revenus ;
- ✓ développer la culture de la spiruline (une plante qui sert de complément alimentaire) ;
- ✓ assurer une prise en charge salariale aux relais qui leur permet de vivre décemment ;
- ✓ signer un protocole d'accord avec les postes de santé reconnaissant aux relais le statut de personnel de santé ;
- ✓ que la commune s'implique davantage dans le programme de nutrition.

De telles dispositions permettraient d'arriver à "assurer à tous un état nutritionnel satisfaisant particulièrement les enfants de moins de 5 ans, les femmes en âge de procréer et les adolescents".

## **La Protection sociale- la mutuelle de sante d'Enampore**

La mutuelle de santé de la commune d'Enampore enregistre un niveau acceptable d'adhésions à la Couverture Maladie Universelle (CMU) et aux autres services d'action sociale pouvant être améliorés au regard de la demande potentielle. D'où la nécessité de renforcer la sensibilisation car beaucoup de personnes enquêtées disent ignorer ces services.

De manière générale, le DP a révélé une faible participation des groupes vulnérables (GV) aux instances de prise de décisions de la Mutuelle (enquêtes individuelles du 27/02/2021 à Médina, du 04/03/2021 à Djibonker et du 11/03/2021 à Séléky portant sur 05 vieilles personnes et 03 autres personnes vivant avec un handicap physique et mental).

Le 29/03/2021, un entretien avec deux gestionnaires de la mutuelle, a permis de noter:

- ✓ 299 bénéficiaires classiques dont 105 bénéficiaires élèves ;
- ✓ 2059 bénéficiaires de bourses sociales dont 35 handicapés détenteurs de la carte CEC et 2024 bourses sociales sécurité.

De l'avis des responsables, la mutuelle de santé ne devrait pas rencontrer des problèmes car elle bénéficie de certains avantages matérialisés par :

- ✓ les 03 postes de santé ;
- ✓ une demande potentielle élevée ;
- ✓ un parrainage d'élèves par des partenaires de la commune ;
- ✓ un partenaire qui intervient de temps en temps financièrement.

### **Les difficultés rencontrées par la mutuelle de santé sont :**

- ✓ l'arrêt des versements des BSF par l'Etat ;
- ✓ un fort endettement de la mutuelle auprès des pharmacies (**1 510 757 FCFA**) ;
- ✓ l'arrêt des cotisations des élèves dès que leurs parrains cessent de cotiser pour eux ;
- ✓ le faible niveau d'information sur la CMU ;
- ✓ l'insuffisance de la protection sociale ;
- ✓ l'absence des structures d'insertion et de réinsertion des groupes cibles vulnérables.

### **Les solutions proposées par les gérants portent sur :**

- ✓ la reprise des versements des cotisations par l'Etat ;
- ✓ la prise en charge des élèves par la commune ;
- ✓ la prise en charge salariale des 03 gérants de la mutuelle ;
- ✓ la sensibilisation des parents d'élève pour une plus grande implication financière ;
- ✓ la recherche de partenaires financiers ;
- ✓ l'accompagnement des ménages vulnérables pour leur permettre d'avoir des revenus réguliers.

## **c) L'HYDRAULIQUE RURALE**

La distribution d'eau potable est assurée au moyen de quatre (04) forages dont trois (03) récents réalisés à Kamobeul Djiléhénou (01) et Kamobeul Manjaque (02), Les deux autres forages situés à Brin et à Badiatte ont été réalisés par l'Etat du Sénégal depuis plus d'une trentaine d'années. .

La commune d'Enampore a bénéficié de deux programmes étatiques en appui aux investissements hydrauliques : *Programme d'Approvisionnement en Eau des Iles de la Basse Casamance (PAEIBC)* et *le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC)*.

Dans le cadre du PAEIBC, les villages de Bandial, Etama et Batighère bénéficieront du renouvellement de toute la tuyauterie du réseau avant de faire des branchements. En effet, sous l'effet du sel, le réseau s'est beaucoup détérioré.

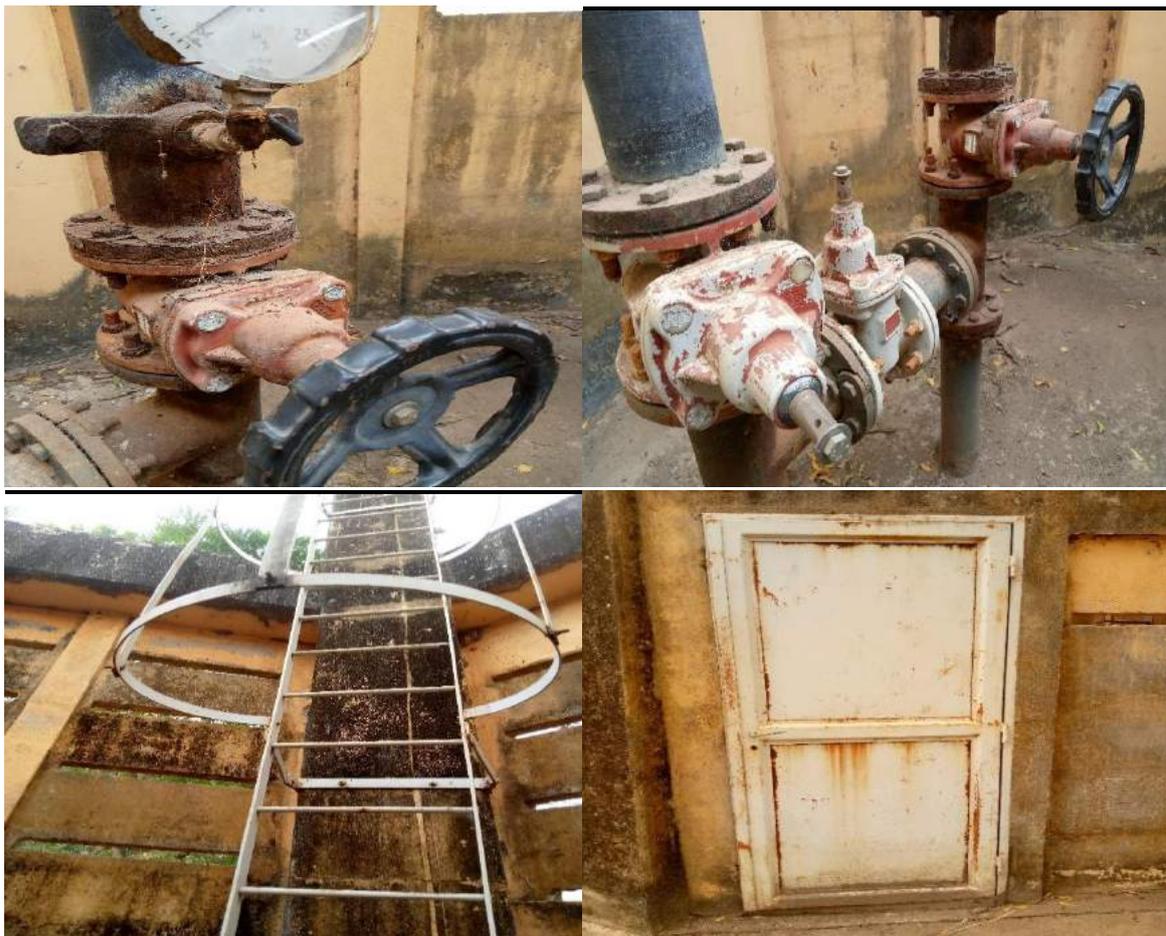
Le PUDC prend en charge l'extension, la densification du réseau AEP dans les villages de Séléky Enampore, Kamobeul, Essyl, Badiatte, Médina en vue de faciliter les branchements.

La réalisation de trois nouveaux forages vient régler un problème majeur de qualité de l'eau. En effet, le forage de Badiatte qui alimente le château d'eau d'Essyl est foré dans une nappe affectée par langue salée. Les populations n'ont jamais utilisé l'eau pour leur consommation, ni pour l'élevage et l'agriculture. Celui de Brin moins saumâtre est également moins utilisé ; les populations ayant une nette préférence pour les puits hydrauliques.

Face à cette situation, les populations ont recours aux puits réalisés par l'Etat ou par les ONG dans les blocs maraichers ou dans les écoles. Aujourd'hui, beaucoup de ces puits ne sont plus fonctionnels parce qu'ils sont devenus saumâtres ou se sont effondrés de telle sorte que la couverture en eau reste toujours à satisfaire.

Les contraintes relevées par la société AQUAREN chargée de la gestion des forages de la commune sont :

- ✓ le manque de vannes sectorielles dans les réseaux des forages de Brin et de Badiatte obligeant le gestionnaire AQUAREN à délester tous les abonnés en cas de réparation à faire ;
- ✓ la faible densification de réseau qui fait qu'une forte demande est non satisfaite;
- ✓ des pièces de château rouillées et défectueuses (échelle, porte d'entrée et volants de robinets du château d'Essyl) ;
- ✓ des retards dans le paiement des factures par les abonnés entraînant des coupures d'électricité par la SENELEC au niveau du forage de Brin.



Pièces à changer dans château d'eau d'Essyl

### Solutions proposées par AQUAREN

- ✓ améliorer la couverture par la densification du réseau des forages ;
- ✓ équiper les réseaux de Brin et d'Essyl de vannes sectorielles ;
- ✓ réparer la porte d'entrée du château d'Essyl ;
- ✓ renouveler l'échelle du château d'eau d'Essyl ;
- ✓ anticiper la formation d'une organisation professionnelle de fermiers en application de la politique hydraulique rurale de l'Etat.

**Tableau d'analyse générale de la situation du secteur hydraulique (Tableau AFOM)**

	POSITIVE	NEGATIVE
ORIGINE INTERNE	FORCES	FAIBLESSES
	<p>Ressources en eau souterraine très importantes</p> <p>Nappe phréatique de bonne qualité</p> <p>Existence d'une Comité de Pilotage au niveau de la commune présidé par le Maire</p> <p>Existence d'une structure d'accompagnement des usagers et de la commune pour le renforcement des capacités, l'appui-conseil et la communication.</p>	<p>Défaut d'entretien et de maintenance régulière des infrastructures hydrauliques</p> <p>Faible niveau d'abonnement (332 abonnés sur 1028 ménages que compte la commune)</p> <p>Pouvoir d'achat faible de la majorité des populations pour payer les services hydrauliques</p> <p>Non alignement ou non lotissement des villages</p> <p>Enclavement des villages et la dispersion de l'habitat</p> <p>Absence d'un plan d'assainissement et d'urbanisation</p>
ORIGINE EXTERNE	OPPORTUNITES	MENACES
	<p>Un cadre institutionnel mis en place avec la création par l'Etat de l'Office des Forages Ruraux</p> <p>Une politique de professionnalisation de la gestion des forages par des fermiers en cours</p> <p>Présence de programmes et projets d'appui aux investissements hydrauliques</p> <p>Existence d'un gestionnaire transitoire local (AQUAREN) qui pourra inspirer la future organisation des fermiers à mettre en place</p>	<p>Non fonctionnalité des forages pour défaut d'entretien et de maintenance du :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ au manque de ressources humaines formées</li> <li>✓ à la mauvaise organisation de l'association des fermiers à former</li> <li>✓ à la mauvaise gestion financière des forages</li> </ul>

### d) L'HABITAT - CADRE DE VIE – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

La dispersion des quartiers et des maisons est le mode d'habitat dominant. L'installation des maisons n'obéit à aucun plan d'aménagement, d'où une occupation irrationnelle de l'espace La distance moyenne entre les quartiers d'un même village peut parfois atteindre 3 km et 300 à 500 m entre les maisons d'un même quartier. Ce type d'habitat ne facilite pas la mise en place des services sociaux de base tels que l'électricité, l'hydraulique, l'assainissement, etc.

La commune est confrontée aujourd'hui à un problème de disponibilité foncière. Les populations sont tellement attachées à leurs terres qu'elles n'accepteraient de les donner. Il y a donc un problème de réserves foncières pour les projets futurs. Cette situation a amené les services de l'urbanisme et de l'habitat à proposer la mise en place d'un cadastre rural pour les communes rurales permettant de mieux gérer et de restructurer l'espace.

L'habitat est également confronté à un problème d'accès à l'assainissement. La gestion des déchets solides privilégie la méthode du brulis car les populations n'ont pas la culture de gestion d'une déchèterie.

A long terme, des problèmes de santé risquent de se poser avec la croissance démographique si l'habitat n'est pas loti ou aligné.

Un programme de latrines des maisons avait été mené dans la commune par le PEPAM en 2006 mais n'a pu se poursuivre. Beaucoup de ménages ont versé leur apport sans jamais avoir de latrines ni obtenir le remboursement de leurs apports.

Des problèmes d'érosion hydrique et d'inondation se posent également au niveau de l'habitat dus à l'absence de réseau d'assainissement. L'hivernage de 2020 est une parfaite illustration de cette situation avec son lot de maisons endommagées ou effondrées et d'ensablement des vallées dû à l'érosion des plateaux.

De manière générale, les principaux problèmes de l'habitat se résument comme suit :

- ✓ érosion des voies internes et des pistes inter- villageoises par les fortes pluies ;
- ✓ pas de système de canalisations des eaux de pluies ;
- ✓ absence de politique de latrines des maisons ;
- ✓ insuffisance du réseau d'adduction d'eau ;
- ✓ pas d'éclairage public dans les villages ;
- ✓ absence de points de collecte et de gestion des déchets solides ;
- ✓ manque /insuffisance de paratonnerres.

Ces difficultés auxquelles est confronté l'habitat posent la problématique du lotissement ou de l'alignement des villages situés dans la partie continentale qui disposent encore de l'espace.

Pour être accepté par les populations, le projet de lotissement de la commune doit faire l'objet d'une large sensibilisation. Le processus doit être porté par le **Collectif des Chefs de Villages (CCV)**, l'**Espace de Concertation Citoyen (ECC)** et les **Para juristes** de la commune.

Mais il faudra impliquer les services techniques de l'Etat (Urbanisme et Habitat, Hydraulique, SENELEC, etc.) qui sont les seuls à pouvoir expliquer la pertinence de la problématique du lotissement.

Avantages du lotissement

- ✓ Possibilité d'obtenir un bail et un titre foncier ;
- ✓ Possibilité d'obtenir plus facilement un prêt bancaire sur simple hypothèque du foncier ;
- ✓ Facilitation de l'électrification et de la mise en place d'investissements hydrauliques ;
- ✓ un habitat organisé ;
- ✓ des parcelles qui prennent de la valeur.

Le lotissement est une action très importante pour la création d'une ville

#### e) L'ELECTRIFICATION RURALE

En dehors des villages de Brin et Djibonker qui sont traversés par le réseau électrique Ziguinchor- Cap Skirring, la plupart des villages de la commune sont électrifiés au solaire par l'entreprise SUD SOLAR.

Celle-ci est très souvent décriée par les abonnés qui l'accusent de ne pas assurer correctement les services électriques de telle sorte que beaucoup de foyers ont préféré résilier leur contrat. Aujourd'hui, avec le nouveau projet d'électrification par la SENELEC, il est presque acquis que les liens avec SUD SOLAR seront coupés.

En effet, la commune est présentement en projet d'électrification avec la **SENELEC** financé par la Banque Islamique de Développement (**BID**) et la Banque Africaine de Développement (**BAD**). Les travaux d'implantation du réseau sont en cours depuis le mois de juin.

Ce projet longtemps attendu par les populations permettra de booster et de diversifier l'économie locale en même temps de créer une classe d'entrepreneurs locaux dans tous les domaines d'activités de la commune.

La préoccupation majeure manifestée par les populations est de faire en sorte que le courant arrive dans les tous quartiers d'habitations et dans toutes les zones.

#### **f) LES INFRASTRUCTURES RURALES**

La commune est traversée par deux routes principales : *la route bitumée Ziguinchor - Cap Skirring et la piste en latérite Brin-Bandial longue de 25 km.*

La piste Brin-Bandial est d'une praticabilité assez limitée surtout en saison des pluies. Tout juste sert-elle à atténuer l'enclavement de la commune. A l'exception de ces deux voies, il existe un réseau de sentiers intérieurs tracés par les populations qui permettent de faciliter les déplacements entre les villages.

L'accès à la commune est particulièrement marqué par le mauvais état de la piste et par l'absence de pistes inter-villageoises permettant de soutenir la production.

En matière d'infrastructures, l'existant peut se résumer en quelques réalisations dont :

- ✓ 01 marché permanent construit en 2005 par le programme PROPAIX;
- ✓ 02 parcs à vaccination pour bovins à Enampore et à Essyl;
- ✓ 04 antennes de téléphonie rurale (02 à Brin, 01 à Enampore, 01 à Séléky).

La couverture réseau téléphonique est très bonne en général même s'il subsiste quelques difficultés en hivernage liées à des perturbations météorologiques.

Le bitumage / pavage de la piste, l'ouverture de pistes inter villageoises, l'aménagement de pistes de débarcadères de transport fluvial (*piste et débarcadère de kamobeul vers Eloubalire, piste et débarcadère d'Enampore vers Eloubalire*), sont entre autres les solutions proposées par les populations pour renforcer l'existant.

#### **g) LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES DE POPULATIONS**

Les mouvements migratoires enregistrés dans la commune d'Enampore s'expliquent principalement par deux facteurs :

- ✓ l'exode rural qui frappe plus particulièrement les jeunes ;
- ✓ la crise casamançaise qui a occasionné d'importantes migrations de populations. Des familles entières ont déserté leurs villages pour se réfugier dans des centres urbains ou dans d'autres villages beaucoup plus sécurés.

Le retour de ces personnes déplacées de la crise casamançaise est rendu difficile soit par crainte des représailles, soit par l'incapacité à prendre en charge les coûts financiers du retour, soit par de meilleures conditions de vie dans les localités d'asile.

Ces avis ont été largement partagés par tous les participants lors des diagnostics de zone. Aujourd'hui, beaucoup de familles réfugiées sont retournées dans leurs villages. Par contre, d'autres vivent dans l'espoir de bénéficier d'un accompagnement sous la forme d'un appui à la reconstruction de maisons, faute de quoi, elles ne pourraient pas supporter les couts de réhabilitation (il y a 26 familles de Djibonker et 3 de Mamatoro réfugiées à Ziguinchor).

Le phénomène de l'exode rural des jeunes épouse parfois des contours de migration permanente. La commune d'Enampore enregistre une forte colonie de ressortissants dans les grands centres urbains avec beaucoup de jeunes en chômage depuis plusieurs années qui ne veulent pas revenir au bercail.

## h) LE GENRE -LA PROMOTION ET L'AUTONOMISATION DE LA FEMME

De fortes contraintes d'ordre socio-culturel continuent à faire obstacle à la réalisation de l'égalité des genres. Malgré l'absence de barrière formelle pour la pleine participation des femmes à la vie économique, dans la pratique, de nombreux obstacles se posent dont notamment l'accès très limité des femmes à la terre et ce, bien qu'elles assurent l'immense majorité de la production agricole.

Au niveau du Conseil Municipal d'Enampore, il faut se féliciter de la parité du Genre dans la participation des femmes à la vie politique, grâce à la loi sur la Parité de 2010. Une situation également confortée au niveau de l'accès à l'éducation primaire avec un taux brut de scolarisation des filles assez élevé. Toutefois la commune connaît un taux d'abandons scolaires également plus élevé chez les filles.

Concernant la participation aux instances de prise de décisions de la commune, les femmes sont à égalité de membres avec les hommes avec **20 élues sur 40**. Mais de manière générale, la promotion politique, économique et sociale des femmes est faible.

L'exode rural des jeunes filles et les abandons prématurés de l'école sont aussi des effets de cette situation de sous promotion féminine dans la commune. Une faible promotion qui résulte de la conjonction de plusieurs paramètres :

- ✓ le faible niveau de formation et d'encadrement des femmes ;
- ✓ le faible accès aux crédits ;
- ✓ les difficultés d'accès à la terre ;
- ✓ l'insuffisance d'activités génératrices de revenu et de matériel d'allègement des travaux domestiques ;
- ✓ la corvée d'eau et de bois de chauffe ;

L'amélioration de la condition féminine dans la commune nécessite :

- ✓ le maintien des filles à l'école ;
- ✓ la facilitation de l'accès des femmes à la terre et au matériel et intrants agricoles ;
- ✓ la facilitation de l'accès au crédit pour les AGR ;
- ✓ l'équipement en matériel d'allègement des travaux (moulin à mil, décortiqueuses à riz),

Dans la quête de cette promotion l'Association USOFORAL et l'ONG 3D, ont réalisé d'énormes progrès dans le domaine du leadership féminin et de l'autonomisation financière des femmes.

## i) LA PROMOTION DES JEUNES

### ○ Contexte national

Au Sénégal les jeunes âgés jusqu'à 35 ans représentent 70% de la population nationale avec un taux de chômage d'environ 12,7%. En 2015, le Sénégal a enregistré à l'échelle africaine le deuxième score le plus important relatif à l'entrepreneuriat naissant (24,9%). Cela témoigne de la vitalité de la population et de la promotion d'un environnement entrepreneurial.

### ○ Contexte local

L'activité économique de la commune d'Enampore est essentiellement bâtie autour de l'agriculture, de l'élevage et de l'exploitation forestière, soutenus par un secteur informel à faible productivité. En dépit des énormes potentialités dont dispose la commune le niveau de vie de la population est très moyen.

### ○ Etat des lieux de l'entrepreneuriat des jeunes, contraintes et perspectives

#### Contexte

La jeunesse témoigne de plus en plus d'un intérêt grandissant pour l'entrepreneuriat. Face à une demande d'emploi supérieure à l'offre sur le marché, l'entrepreneuriat est une solution pour l'insertion et l'employabilité des jeunes.

Cependant, certaines barrières et préjugés doivent être levés.

- ✓ se convaincre que les jeunes demandeurs d'emploi sont capables d'entreprendre, même s'ils sont peu qualifiés ;
- ✓ susciter l'envie et l'intention de créer des entreprises.

#### **Contraintes auxquelles les jeunes entrepreneurs font face**

- ✓ faible niveau d'éducation et manque de formation pour le développement de leurs compétences entrepreneuriales ;
- ✓ faiblesse de la culture de l'auto Emploi ;
- ✓ accès au financement et à la terre pour les jeunes porteurs de projets bancables ;
- ✓ accès aux marchés ;
- ✓ méconnaissance des créneaux porteurs...

#### **Perspectives au développement de l'entrepreneuriat des jeunes**

- ✓ Pilier 1 : confiance en soi et compétence des jeunes entrepreneurs ;
- ✓ Pilier 2 : Financement et accompagnement ;
- ✓ Pilier 3 : Sensibilisation à la promotion de l'entrepreneuriat.

## VI. ANALYSE DES EFFETS CLIMATIQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

---

Le dérèglement climatique est l'ensemble des changements du climat dus à des mouvements de la terre, à des influences extérieures ou à des activités humaines (*activités industrielles, pollution, déboisements de forêts, carbonisation, aux feux de brousse, etc.*) qui contribuent à altérer la composition de l'atmosphère (définition donnée par la Convention des Nations Unies sur le dérèglement climatique du 09 mai 1992).

Cette définition atteste du caractère transversal des phénomènes climatiques à tous les secteurs de l'économie mondiale. L'analyse des effets du dérèglement climatique dans la mise en œuvre du plan de développement d'Enampore s'inscrit dans **l'axe 1 du PSE 2**.

La commune d'Enampore est très vulnérable au CC et différents facteurs naturels et socioéconomiques contribuent à cette vulnérabilité:

- ✓ Une forte variabilité du climat caractérisée par des années répétées de sécheresse ponctuées par des années pluvieuses donnant lieu à des inondations comme ce fut le cas durant l'hivernage 2020 ;
- ✓ des vagues de chaleurs ;
- ✓ Des activités socioéconomiques basées sur une agriculture essentiellement pluviale non mécanisée et un élevage à caractère extensif sont très dépendants des aléas climatiques ;
- ✓ Dépendance des populations de la commune vis-à-vis des ressources naturelles ainsi que les pratiques agricoles encore désuètes contribuent à la faible capacité d'adaptation aux risques climatiques.

Il faut noter d'ailleurs que les plus grandes famines survenues au Sahel entre les années 1970 et 2000 sont entièrement ou en partie dues aux variations du climat.

Tout ceci pour dire que les options possibles pour un développement durable dans la commune d'Enampore sont dictées par la capacité de celle-ci à s'adapter aux effets du climat et de résilience face aux risques climatiques futurs.

Cette capacité d'adaptation et de résilience au climat dépendent de la mise en place de savoirs et savoir-faire mais également de la manière dont ces savoirs et savoir-faire sont intégrés dans les politiques et plans de développement. A cet effet, la commune doit faire le point sur l'état des connaissances sur les changements et la variabilité climatique

L'étude diagnostique des phénomènes climatiques avec les populations a conduit à :

- ✓ l'identification des facteurs contributifs du dérèglement climatique;
- ✓ l'analyse des effets et des risques (menaces) ;
- ✓ l'identification et l'analyse des mesures d'adaptation pertinentes à prendre en compte dans la planification locale.

## 6.1. LES FACTEURS CONTRIBUTIFS DU DEREGLEMENT CLIMATIQUE

### a) LA SECHERESSE

La commune d'Enampore connaît un phénomène de salinisation qui s'étend à toutes les terres (vallées et plateaux) entraînant la perte de la fertilité des sols. Au niveau des plateaux, le phénomène s'est traduit par la disparition de beaucoup d'espèces forestières et de la biodiversité.

Sur le plan alimentaire, les populations ne sont pas à l'abri de toute crise qui peut survenir à tout moment, du fait de la baisse des rendements occasionnant la malnutrition, la faim, etc. La sécheresse risque de compromettre la viabilité de beaucoup de projets agricoles si des actions urgentes et significatives ne sont pas menées pour amoindrir les effets.

### b) LES FEUX DE BROUSSE

Les feux de brousse existent même s'ils se raréfient. Ils sont dus :

- ✓ aux mauvaises pratiques agricoles avec l'agriculture sur brûlis ;
- ✓ à la carbonisation très développée et lucrative;
- ✓ aux activités de cueillette de miel et de chasse par le feu, etc.

A l'échelle départementale, la commune d'Enampore enregistre moins de feux de brousse comparée à certaines communes dont Boutoupa Camaracounda et Adéane. Cela témoigne des efforts réalisés dans le domaine de la sensibilisation mais surtout de la crainte des bois sacrés et de la brigade des Eaux et Forêts.



Feux de brousse et unité de carbonisation dans une forêt de la commune

### c) L'EXPLOITATION CLANDESTINE ET LES COUPES ABUSIVES DE BOIS

Pour rappel, la région de Ziguinchor est fermée à l'exploitation forestière excepté les quotas de bois d'œuvre et de service.

La commune d'Enampore possède un couvert végétal assez florissant, ce qui témoigne d'une assez bonne tenue des forêts malgré la forte pression sur les ressources ; une pression qui se traduit par une carbonisation assez développée. La fabrication de charbon de bois représente après l'arboriculture fruitière et l'exploitation des carrières, l'une des activités les plus lucratives exercées dans la commune.

A côté des défrichements anarchiques à la recherche de nouvelles terres pour les cultures, l'installation de vergers, l'habitat, les coupes abusives et l'exploitation clandestine de bois sont les principales menaces qui pèsent sur l'environnement végétal et faunique.

#### **d) L'EXPLOITATION DES CARRIERES**

La commune compte plusieurs sites de sable dont les plus exploités se situent à Essyl, Kamobeul et Enampore. Ces sites sont parfois source de désaccord entre le Conseil Municipal et les populations qui se considèrent comme les propriétaires légitimes des carrières du seul fait qu'elles sont situées dans leur village.

Les prélèvements de sable dans la commune s'opèrent en violation du Code Minier et du Code de l'Environnement qui exigent au préalable, une étude d'impact environnemental, un comblement des excavations après prélèvement de sable et un reboisement des sites. En outre, l'exploitant doit disposer d'un contrat d'exploitation en bonne et due forme, ce qui n'est pas le cas dans la commune.

La multiplication des carrières pose non seulement un problème environnemental mais également un problème de sécurité pour les populations. En effet, les carrières servant parfois de piscines aux enfants sont le plus souvent des refuges pour les serpents, les crocodiles et des sources de maladies telles que la bilharziose, les maladies de la peau, le paludisme, etc.

### **6.2. LES IMPACTS DU DEREGLEMENT CLIMATIQUE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE**

#### **a) LES IMPACTS LIES A LA SECHERESSE**

La rareté des pluies et les sècheresses répétitives sont responsables en partie de l'augmentation du niveau de la salinité des cours d'eau, de la remontée de la langue salée dans les vallées, de l'acidification des bas-fonds, de la perte de la biodiversité (faune aquatique et sauvage), de la disparition de la mangrove, de la réduction de la palmeraie et de la rôneraie, etc.

La destruction des forêts (plateaux et mangroves) due aux phénomènes des sècheresses, aux coupes abusives, aux feux de brousse, etc., empêche les arbres de jouer leur rôle de stockage du gaz carbonique (CO<sub>2</sub>). Or, le CO<sub>2</sub> agit et fragilise la couche d'ozone qui protège l'humanité du rayonnement solaire. La disparition des forêts représente donc une menace sur la vie des êtres vivants.

La déforestation se traduit également par un ensablement des plateaux et des vallées par le jeu des érosions hydriques et éoliennes. Elle est responsable en partie de l'infertilité des sols, de la baisse des rendements agricoles entraînant l'insécurité alimentaire et la famine.

Plus globalement, la sècheresse a conduit à une réduction drastique des terres cultivables, au recul du couvert végétal et de la faune en général un peu partout dans la commune d'Enampore.

#### **b) LES IMPACTS LIES AUX FEUX DE BROUSSE**

Bien que rares, les feux de brousse n'ont pas totalement disparu. La menace est toujours présente dans les forêts et la biodiversité. Il faut noter que les populations ont pris conscience des effets néfastes des feux de brousse grâce à beaucoup d'efforts de sensibilisation.

La fumée dégagée par les feux de brousse a pour effet, l'augmentation du gaz carbonique dans l'atmosphère qui fragilise la couche d'ozone. D'autre part, les feux de brousse sont responsables d'une importante perte de semences ou d'organes de reproduction ou de semis naturels qui permettent aux forêts de régénérer.

Les feux de brousse entraînent une destruction de la biomasse herbacée qui constitue aujourd'hui l'essentiel des pâturages, une perte d'engrais vert et dénude les sols, d'où leur appauvrissement. D'où des difficultés causées au secteur de l'élevage qui constitue l'une des sources de revenus des paysans.

### **c) LES IMPACTS LIES A L'EXPLOITATION CLANDESTINE ET AUX COUPES ABUSIVES DE BOIS**

La principale conséquence, si l'on ne prend pas garde, c'est la déforestation à moyen et long terme de la commune d'Enampore avec à la clé une quasi disparition des grands arbres centenaires qui aujourd'hui, ne sont présents qu'aux alentours proches des villages.

Les coupes abusives concernent aussi la mangrove dont le bois est un excellent bois de chauffe, de fumage et également de service. La mangrove sert de refuge et de lieu de reproduction de la faune halieutique mais également de régulateur du niveau de salinité des cours d'eau. Sa disparition constitue une véritable menace non seulement pour la biomasse marine mais également, elle accentue l'avancée de la langue salée vers les plateaux.

Des conséquences subsidiaires commencent à se manifester dans la commune d'Enampore dont les plus visibles sont :

- ✓ les phénomènes de ravinement des plateaux vers les vallées et les bolongs ;
- ✓ l'ensablement des vallées et des cours d'eau ;
- ✓ l'élévation du taux de salinité dans les cours d'eau 35 g/litre (source : Service des Pêches Ziguinchor);
- ✓ la destruction des habitats et des zones de frayères ;
- ✓ le déclenchement des phénomènes d'érosion hydrique, d'érosion éolienne et d'ensablement des bas-fonds.

### **d) LES IMPACTS LIES A L'EXPLOITATION CLANDESTINE DES CARRIERES**

La Commune d'Enampore présente des paysages apocalyptiques constitués d'excavations de carrières abandonnées qui représentent des dangers divers car pour des raisons d'accès, les carrières sont creusées tout près des habitations. Or, en saison des pluies, ces carrières abandonnées sont inondées d'eau et colonisées par des moustiques et autres insectes. Elles accueillent également une faune constituée de caïmans, de crocodiles, de serpents, qui sont autant de dangers pour les populations.

Mais la plus grave des conséquences est certainement le déboisement dû à l'ouverture des carrières et ce, d'autant plus que les sites désaffectés et abandonnés ne sont ni comblés, ni reboisés conformément au Code Minier et au Code de l'Environnement.

On assiste ici à un recul drastique de la biodiversité et à la rupture des équilibres entre les différents écosystèmes entraînant des phénomènes d'érosion, d'ensablement des vallées et des bolongs, de remontée du sel, etc.

En conclusion, la disparition progressive des forêts de plateaux comme de mangrove sous les actions combinées des coupes incontrôlées, des feux de brousse et de l'avancée du sel ainsi que l'assèchement des points et cours d'eau, est responsable en partie de la baisse drastique de la pluviométrie tout en augmentant le réchauffement de l'atmosphère et par conséquent a contribué au dérèglement climatique.

## **6.3. LES RISQUES LIES AUX EFFETS DES SECHERESSES, DES FEUX DE BROUSSE, A L'EXPLOITATION CLANDESTINE DE BOIS ET DES CARRIERES**

### **a) LES RISQUES LIES AUX EFFETS DES SECHERESSES**

- ✓ vulnérabilité écologique conduisant à une faible capacité de régénération des écosystèmes mais aussi apparition d'espèces végétales non désirées par les populations et non appréciées par les animaux ;
- ✓ vulnérabilité d'une agriculture très dépendante de la pluviométrie ;
- ✓ vulnérabilité alimentaire avec la baisse des rendements agricole et rural ;
- ✓ vulnérabilité sanitaire et nutritionnelle suite aux carences en protéines végétales animales et une exposition à certaines maladies ;
- ✓ disparition des écosystèmes communaux et une désertification à moyen et long terme ;
- ✓ accélération du réchauffement de l'atmosphère suite à la disparition progressive des zones humides et du couvert végétal.

#### **b) LES RISQUES LIES AUX EFFETS DES FEUX DE BROUSSE**

- ✓ accélération des émissions des Gaz à Effet de Serre notamment le carbone avec les fumées ;
- ✓ accélération du réchauffement de l'atmosphère ;
- ✓ accélération du processus de désertification ;
- ✓ modification progressive, disparition des écosystèmes communaux entraînant une désertification à moyen et long terme ;
- ✓ disparition progressive des zones humides suite aux phénomènes d'érosion et d'ensablement;
- ✓ vulnérabilité alimentaire avec la baisse des rendements agricole et rural ;
- ✓ vulnérabilité sanitaire et nutritionnelle suite aux carences en protéines végétales, animales et une exposition à certaines maladies ;
- ✓ accélération du réchauffement de l'atmosphère suite à la disparition progressive des zones humides et du couvert végétal.

#### **c) LES RISQUES LIES AUX EFFETS DE L'EXPLOITATION CLANDESTINE DE BOIS**

- ✓ rupture des équilibres entre les différents écosystèmes ;
- ✓ vulnérabilité écologique conduisant à une faible capacité de régénération des écosystèmes mais aussi apparition d'espèces végétales non désirées par les populations et non appréciées par les animaux ;
- ✓ disparition des mécanismes de pluviogénèse avec la fin des ascendances orographiques et la disparition des points d'eau ;
- ✓ vulnérabilité d'une agriculture très dépendante de la pluviométrie ;
- ✓ vulnérabilité alimentaire avec la baisse des rendements agricole et rural ;
- ✓ vulnérabilité sanitaire et nutritionnelle suite aux carences en protéines végétales animales et une exposition à certaines maladies ;
- ✓ disparition des écosystèmes au niveau de la Commune et une désertification à moyen et long terme ;
- ✓ accélération du dérèglement climatique conduisant au réchauffement de l'atmosphère.

#### **d) LES RISQUES LIES AUX EFFETS DE L'EXPLOITATION CLANDESTINE DES CARRIERES**

La commune vit un phénomène très intense de prélèvement de sable sans aucun recours au contrôle des Services de l'Environnement. Des carrières sont un peu partout ouvertes sans jamais les refermer après usage. Une situation qui a pour principal effet, la déforestation des plateaux et la fragilisation des écosystèmes facilitant ainsi l'avancée de la langue salée sur les terres hautes, l'appauvrissement des sols, la baisse de la production forestière, l'installation de la pauvreté car les forêts contribuent pour plus de 20% dans les revenus des ménages grâce à la cueillette.

Il est à craindre que la forte pression sur la ressource ne déséquilibre davantage les écosystèmes du milieu surtout que des mesures d'accompagnement ne sont jamais envisagées. Les risques encourus sont de plusieurs ordres :

- ✓ risque de diminution exponentielle de la biomasse végétale et animale pouvant entraîner une perte de la biodiversité ;
- ✓ diminution des rendements agricoles due à une diminution drastique des terres cultivables ajoutées à une perte de fertilité ;
- ✓ risques de malnutrition pouvant conduire à une vulnérabilité sanitaire ;
- ✓ omniprésence des risques environnementaux divers et appauvrissement du cadre de vie.

Tous ces effets montent jusqu'à quel point, la Commune d'Enampore contribue au dérèglement climatique avec un réchauffement progressif du climat et une disparition des microclimats. Certaines de ces carrières sont devenues aujourd'hui des mares inondées dangereuses car habitées par toute sorte de reptiles, des moustiques, etc.

#### **6.4. LES MESURES D'ADAPTATION ET DE LUTTE CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE**

Face au dérèglement climatique, les Etats brandissent le plus souvent l'adaptation comme solution entre autres. Ces solutions et ces stratégies d'adaptation s'articulent autour des Objectifs de Développement Durable (ODD).

##### **a) LES MESURES DE LUTTE ET D'ADAPTATION LIEES A LA SECHERESSE**

- ✓ la réalisation de digues anti-sel et des digues de retenue pour lutter contre le sel, gérer les eaux de pluie et limiter l'ensablement des vallées et des bolongs ;
- ✓ la réalisation de bassins de rétention, la revitalisation des mares ;
- ✓ la lutte contre l'érosion hydrique, la mise en place de brise-vents ;
- ✓ la réalisation de reboisements y compris de la mangrove afin de restaurer la biodiversité ;
- ✓ la création de bois communautaires et de bois verts ;
- ✓ la diffusion de techniques de fertilisation raisonnée ;
- ✓ la mise au point d'itinéraires techniques adaptés ;
- ✓ une meilleure valorisation des eaux usées pour la production agricole ;
- ✓ la diffusion de techniques agroforestières et la diversification des cultures ;
- ✓ l'utilisation de variétés halophiles ou qui tolèrent la salinité et des variétés à cycle court ;
- ✓ la réorganisation des systèmes d'élevage avec la stabulation du bétail et la réalisation de puits pastoraux avec des abreuvoirs ;
- ✓ la pratique de cultures fourragères telles que le maralfafa ;
- ✓ la formation et l'organisation des acteurs locaux à la réponse au dérèglement climatique.

##### **b) LES MESURES DE LUTTE ET D'ADAPTATION LIEES AUX FEUX DE BROUSSE**

- ✓ la mise en place de pare-feux ;
- ✓ l'extension des bois communautaires ;
- ✓ la mise en place d'un système d'alerte précoce en milieu rural ;
- ✓ la création / redynamisation et l'équipement des comités villageois de lutte contre les feux de brousse ;
- ✓ la formation des apiculteurs dans les techniques modernes de récolte de miel qui éviteraient l'utilisation du feu ;
- ✓ la sensibilisation des populations sur les conséquences des feux de brousse ;
- ✓ l'organisation régulière des campagnes de reboisement dans tous les villages de la commune.

### c) LES MESURES DE LUTTE ET D'ADAPTATION LIEES A L'EXPLOITATION CLANDESTINE DE BOIS.

La commune d'Enampore s'étant illustrée par la fréquence des pillages de ressources forestières, il importe de mettre en place des stratégies qui garantissent une gestion durable des forêts. Il faudrait à la fois combiner des actions de sensibilisation/conscientisation et des mesures coercitives contre les contrevenants.

Les solutions proposées par les populations portent sur :

- ✓ la diffusion de techniques agroforestières et la diversification des cultures ;
- ✓ l'extension des bois communautaires ;
- ✓ la mise en place d'un système d'alerte et de suivi écologique au niveau du service des eaux et forêts et au besoin en milieu rural ;
- ✓ l'appui institutionnel et la formation des conseillers et des autres acteurs sur les enjeux scientifiques des changements climatiques ;
- ✓ l'application rigoureuse des textes législatifs et réglementaires des codes de l'environnement et forestier ;
- ✓ la création / redynamisation des comités villageois de gestion des ressources naturelles ;
- ✓ la généralisation des codes de conduite en matière de gestion des ressources naturelles ;
- ✓ la mise en place dans les villages de dispositifs de traitement des déchets qui permet de produire des matières premières recyclées ;
- ✓ Eviter de brûler les déchets car cela produit encore de la fumée qui pollue l'atmosphère (c'est le passage à l'économie circulaire qui consiste à modifier notre mode de consommation pour lutter contre le réchauffement climatique en s'appuyant sur le principe des **3 R : Réduire, Réutiliser et Recycler**).

### d) LES MESURES DE LUTTE ET D'ADAPTATION LIEES A L'EXPLOITATION CLANDESTINE DES CARRIERES

- ✓ la systématisation des études d'impact préalables pour toute activité liée à l'exploitation des carrières ;
- ✓ le respect strict des dispositions du code minier et de celui de l'environnement en la matière ;
- ✓ le respect du cahier des charges pour tout contrat d'exploitation des carrières ;
- ✓ le comblement et le reboisement des anciennes carrières désaffectées ;
- ✓ l'implication et le contrôle de l'activité par la Commune pour une exploitation efficiente et bénéfiquement rentable de cette importante ressource naturelle.

D'autre part, on pourrait envisager de transformer les carrières désaffectées et inondée en bassins aquacoles ou de rechargement de la nappe phréatique.

## **6.5. CONCLUSION SUR LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE**

### **a) LES ENJEUX LOCAUX DU DEREGLEMENT CLIMATIQUE**

De prime abord, on aurait pu penser que les collectivités territoriales se sentiraient peu concernées par les actions visant la réduction des émissions de **Gaz à Effets de Serre (GES)**. Ces actions représentent des investissements importants et, face aux intérêts qui s'affrontent à ce sujet au niveau international, ces actions pourraient être perçues au niveau des collectivités territoriales comme une goutte d'eau dans l'océan.

A l'inverse, la question de l'adaptation semble plus proche des préoccupations locales. Elle suppose une anticipation de ce que sera le territoire à l'avenir et conduit à l'adoption de mesures concrètes pour préparer les changements à venir.

Les changements climatiques restent un sujet de préoccupation nouveau pour les collectivités territoriales. Ils ne sont entrés dans la sphère de leurs préoccupations que récemment.

Au niveau de la commune d'Enampore, la question mérite la mise en place de stratégies de lutte qui devront toutefois s'appuyer sur des compétences locales. Ces actions se déclinent entre autres :

### **b) EN ACTIONS DE PROTECTION DES ZONES DE CULTURE ET DES ZONES COTIERES**

- ✓ réalisation de digues anti sel pour protéger les vallées et le plateau contre la remontée de la langue salée ;
- ✓ enrochement des zones menacées par l'érosion pluviale ;

### **c) EN ACTION DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE ET LA DEFORESTATION**

- ✓ reboisement des forêts et des bois villageois ;
- ✓ redynamisation des codes forestiers traditionnels locaux ;
- ✓ mise en place de brigades de surveillance forestière et prise de mesures coercitives contre les contrevenants ;

### **d) EN ACTION D'EVALUATION DE LA VULNERABILITE ET DE L'ADAPTATION AU DEREGLEMENT CLIMATIQUE DES SECTEURS CLES DE LA COMMUNE TELS QUE L'AGRICULTURE,**

En effet, avec une agriculture dépendant fortement de la pluviométrie qui est de plus en plus déficitaire, il est important de penser à des politiques efficaces de gestion des ressources en eaux.

### **e) DEVELOPPER DES SYNERGIES AVEC LES COMMUNES VOISINES DANS LA PRISE EN CHARGE DES QUESTIONS RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES A TRAVERS L'INSTALLATION DES COMITES INTERCOMMUNAUTAIRES CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

### **f) METTRE EN PLACE DES OUTILS ET DES MECANISMES DE PLANIFICATION A LONG TERME POUR GERER LES RISQUES INHERENTS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

### **g) RENFORCER LES CAPACITES DE PRISE DE DECISION DE LA COMMUNE POUR GERER LES RISQUES ET OPPORTUNITES DU DEREGLEMENT CLIMATIQUE DE MANIERE INTEGEE AUX NIVEAUX LOCAL, REGIONAL ET NATIONAL.**

Il faut noter que face au déficit d'informations et de capacités au niveau local, le renforcement des capacités à lui seul peut faire l'objet d'un programme et ceci, dans le but de résorber les lacunes et de permettre ainsi une meilleure prise en compte du dérèglement climatique dans la programmation du développement local.

### **h) RENFORCER LA RESISTANCE DES POPULATIONS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES PAR LA MISE EN PLACE DE POLITIQUES ET DES MESURES D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES SECTEURS PRIORITAIRES.**

## VII. LE DIAGNOSTIC DE L'INSTITUTION COMMUNALE

Conformément à la loi n°2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités Locales, la commune d'Enampore est dirigée par deux (2) organes élus démocratiquement pour un mandat de cinq (5) ans :

- ✓ le Conseil Municipal (CM)
- ✓ le Bureau du Conseil (BC)

### 7.1. LE CONSEIL MUNICIPAL

Il est composé de 40 membres à parité hommes-femmes (20 contre 20). Les élus appartiennent à divers partis politiques. Le conseil dispose de ressources humaines d'un niveau d'instruction que l'on peut qualifier de bon.

- ✓ 26 conseillers ont le niveau de l'enseignement secondaire ;
- ✓ 02 conseillers ont le niveau de l'enseignement supérieur ;
- ✓ 07 conseillers ont le niveau l'enseignement élémentaire ;
- ✓ 05 conseillers ne sont pas instruits en français.

Les jeunes (jusqu'à 35 ans) sont minoritaires au Conseil Municipal ; une faible représentativité pouvant certainement signifier un manque d'intérêt pour les affaires politiques ou une simple marginalisation par les anciens au moment des investitures comme l'affirment deux jeunes conseillers enquêtés.

Le diagnostic de l'institution montre également que la majorité des conseillers sont à leur premier mandat (31 sur 40) ; ce qui dénote d'une certaine inexpérience dans la gestion des collectivités locales. La longévité dans le conseil est incarnée par une seule personne avec 03 mandats.

Le conseil municipal a mis en place 10 commissions :

1. Coopération décentralisée et partenariat ;
2. Environnement et Gestion des Ressources Naturelles ;
3. Finances ;
4. Education ;
5. Jeunesse-sport et loisirs ;
6. Culture ;
7. Planification ;
8. Santé et action sociale ;
9. Urbanisme- Habitat -Aménagement du territoire ;
10. Budget Participatif sensible au Genre ;

Cette architecture est complétée par :

- une Commission de Passation des Marchés ;
- une Cellule de Passation des Marchés ;
- une Commission de Réception.

Notons que ces commissions ne sont pas opérationnelles car elles n'ont pas été formées dans les domaines de leurs compétences

### 7.2. LE BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Bureau est l'organe exécutif, constitué du Maire et de deux Adjointes. Il est appuyé par un Secrétaire Municipal pour la gestion technique, administrative et financière de la collectivité locale.

Le conseil municipal se réunit régulièrement pour délibérer sur des questions foncières, sur des questions qui ont trait à la planification, sur les débats d'orientation budgétaire et le vote du budget. Les questions foncières avec leur corollaire de litiges occupent en grande partie l'agenda du Conseil.

### 7.3. LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

Le patrimoine de la commune se résume ainsi :

- ✓ 01 bâtiment administratif équipé (Hôtel communautaire) ;
- ✓ 01 bâtiment administratif annexe ;
- ✓ 01 bâtiment à usage de marché permanent ;
- ✓ 01 unité de transformation des céréales ;
- ✓ 01 véhicule de fonction et 01 véhicule en rebus;
- ✓ 01 moto ;
- ✓ 02 postes de santé et 04 cases de santé/maternités ;
- ✓ 04 forages avec 02 châteaux d'eau ;
- ✓ 10 écoles élémentaires, -02 Collèges d'Enseignement Moyen et 08 écoles préscolaires.

### 7.4. LES RESSOURCES FINANCIERES DE LA COMMUNE

Les ressources financières de la commune sont analysées ici en comparant les crédits de paiement votés et approuvés de 2018 à 2021. Les résultats financiers sur la période se présentent comme suit :

Rubriques/Années	2018	2019	2020	2021
Recettes de fonctionnement	110 362 296	81 567 708	90 521 970	112 521 970
Recettes d'investissement	79 462 952	64 052 603	60 053 275	178 575 245
<b>Total général Budget</b>	<b>189 825 878</b>	<b>145 620 311</b>	<b>156 575 245</b>	<b>291 097 215</b>

*Source : Secrétariat de la Mairie d'Enampore*

L'analyse des prévisions budgétaires des années 2018 à 2021, montre une évolution générale en hausse des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

C'est certainement par souci de mieux profiter des fonds de dotation et des fonds de concours de l'Etat que le conseil a revu en hausse les rubriques budgétaires, eu égard à sa faible capacité de mobilisation de ressources propres.

L'insuffisance de ressources financières de la commune s'explique en partie par :

- ✓ le non recouvrement de la taxe rurale depuis 2018 à nos jours et durant les années antérieures;
- ✓ la faible diversification des sources de l'impôt et la faiblesse de l'assiette fiscale;

Longtemps abandonné par les populations, le paiement du minimum fiscal de **1000 FCFA** a été rétabli en 2014 avec le concours de l'association USOFORAL qui a mis en place un organe dénommé « **Espace de Concertation Citoyen** » pour appuyer la commune dans la sensibilisation.

De 2014 à 2017, la commune a perçu régulièrement au titre de la fiscalité, un minimum de 3 000 000 millions de FCFA par an. A partir de 2018, on a observé un refus total des populations de s'acquitter de leur impôt.

Aujourd'hui, les recettes les plus significatives de la commune proviennent de deux décharges de Mamatoro et de l'état civil pour respectivement **27 000 000 FCFA** et **3 000 000 FCFA** par an. Beaucoup d'activités lucratives pouvant contribuer au financement des sous-projets, échappent à la fiscalité communale.

Les possibilités de lever des fonds existent localement dans les activités suivantes :

- ✓ les jeux et les spectacles (football, lutte, théâtre, etc.) ;
- ✓ les soirées récréatives (bals, théâtres, etc.) ;
- ✓ les panneaux publicitaires ;
- ✓ les antennes de téléphonie ;
- ✓ les campements touristiques ;

- ✓ les débits de boissons ;
- ✓ les boutiques ;
- ✓ l'abattage des arbres ;
- ✓ les droits de stationnement ;
- ✓ Les carrières de sable ;
- ✓ etc.

Globalement, le diagnostic de l'institution communale a fait ressortir les problèmes suivants :

- ✓ insuffisance des moyens matériels et financiers ;
- ✓ faible appropriation des textes et lois sur la politique de décentralisation par les conseillers ;
- ✓ difficultés des conseillers à répondre aux réunions ;
- ✓ des conseillers toujours abonnées absents

## 7.5. LES RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNE

En dehors des conseillers élus, les ressources humaines de la commune comprennent :

- ✓ 01 secrétaire communautaire ;
- ✓ 01 régisseur ;
- ✓ 03 agents commis à la tenue de l'état civil ;
- ✓ 04 gardiens ;
- ✓ 02 collecteurs ;
- ✓ 03 chauffeurs.

La faible capacité de mobilisation de ressources internes ne permet pas à la commune de recruter du personnel qualifié et en nombre suffisant.

Sur le plan du renforcement des capacités des élus, beaucoup de formations ont été dispensées par l'Etat à travers l'ARD et certains partenaires de la commune dont USOFORAL, l'ONG 3D, etc.

- formation sur la Passation des Marchés ;
- formation sur la Bonne Gouvernance et la Participation Citoyenne;
- formation sur le Recouvrement ;
- formation sur le Genre et l'Equité,
- formation sur le Genre et la Bonne Gouvernance ;
- formation sur le Budget Participatif ;
- formation sur la Mobilisation des Ressources (décembre 2017) ;
- formation sur la Planification Locale (décembre 2018) ;
- formation sur l'Environnement institutionnel de la Décentralisation (décembre 2018) ;
- formation sur la décentralisation et le développement des politiques publiques au niveau local ;
- formation sur la Démocratie Locale Participative Citoyenne et le Contrôle Citoyen de l'action publique.

Ces formations demandent à être consolidées par des recyclages, principalement sur l'axe 3 de la décentralisation.

## VIII. LES ORGANISATIONS INTERNES DE LA COMMUNE FACE A LA PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT

---

### 8.1. LES ACTEURS INTERNES

L'état des lieux des acteurs internes de la commune nous amène à apprécier leur niveau d'organisation, de représentativité et de fonctionnalité mais également à connaître et analyser les relations de partenariat qu'ils entretiennent avec le Conseil Municipal sur les questions de développement.

Les indicateurs permettant de mesurer leur niveau de fonctionnalité et de représentativité ont été identifiés et discutés durant la phase des diagnostics participatifs. Il s'agit de :

- ✓ l'importance des activités menées ;
- ✓ la densité du tissu relationnel ;
- ✓ la capacité d'organisation ou de gestion.

La commune comprend plusieurs organisations de base : organisations de producteurs, mouvements associatifs, groupements de femmes, organisations à caractère religieux ou investies d'une autorité morale ou culturelle, etc.

Les acteurs recensés sont :

#### a) DES ORGANISATIONS A CARACTERE ADMINISTRATIF, RELIGIEUX OU COUTUMIER

- ✓ le Collectif des chefs de village ;
- ✓ l'Association des imams de la commune ;
- ✓ les Conseils Paroissiaux d'Enampore et de Brin ;
- ✓ les Femmes de Baléga ;
- ✓ les associations des femmes catholiques.

#### b) DES ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT

- ✓ l'Union Culturelle du Royaume Affiléidio (UCRA)
- ✓ le Regroupement des Jeunes de Brin, Djibonker et Médina (RJBDM)
- ✓ l'association des éleveurs ;
- ✓ l'association des planteurs ;
- ✓ l'association des pêcheurs ;
- ✓ l'association des personnes vivant avec un Handicap.

#### c) DES ORGANISATIONS DE PROMOTION DU GENRE

- ✓ le regroupement des Femmes de la Commune d'Enampore (REFECE) ;
- ✓ les Groupements de Promotion Féminine (GPF) ;
- ✓ l'Espace de Concertation Citoyen (ECC).

#### d) DES ORGANISATIONS QUI ŒUVRENT DANS L'EDUCATION, LA SANTE ET L'HYDRAULIQUE

- ✓ les Comités de Santé (CDS) ;
- ✓ AQUAREN (gestion des forages de la commune) ;
- ✓ le Collectif des Enseignants de la Commune (CODEC) ;
- ✓ le Comité Local de Pilotage de la Nutrition.

Malgré la multiplicité des organisations internes, la prise des décisions concernant les questions de développement de la commune est incarnée par le Conseil Municipal qui peut au besoin consulter tel ou tel organisme local sur une question spécifique de son domaine d'intervention.

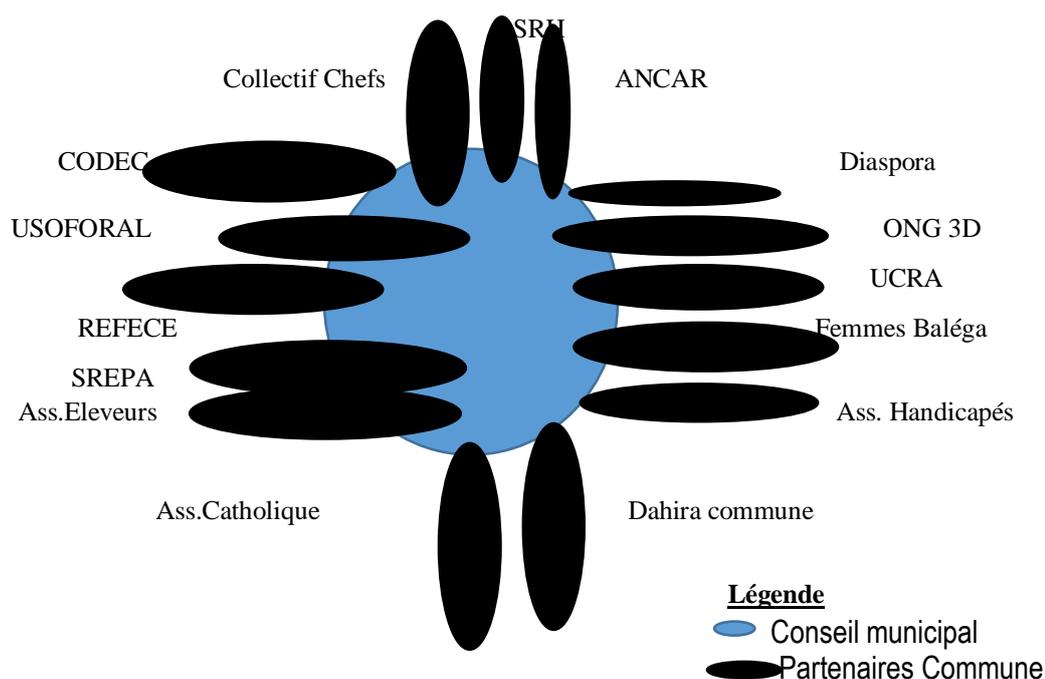
## 8.2. LES ACTEURS EXTERNES DE LA COMMUNE

La commune d'Enampore compte une diversité d'intervenants dans divers domaines de l'activité économique locale dont les plus réguliers sont:

- ✓ Association USOFORAL (appui à la riziculture, leadership féminin et 'autonomisation des femmes) ;
- ✓ ANCAR (appui à la riziculture) ;
- ✓ CARITAS (appui à la riziculture, fourniture de matériel agricole post-récolte) ;
- ✓ ONG 3D (appui au maraichage, formation des élus, financement d'une unité de transformation de céréales;
- ✓ Service Régional de l'Élevage et des Productions Animales (SREPA) ;
- ✓ Service Régional de l'Hydraulique (SRH) ;
- ✓ P2RS/PROVALE-CV (réalisation de digues anti sel et d'ouvrages hydro agricoles).

En plus de ces acteurs internes et externes, la commune peut compter sur sa diaspora mais également sur ses ressources humaines de qualité (les intellectuels) résidant au Sénégal et dans la sous-région. Ceux-ci n'ont pas souvent été consultés ou le sont rarement sur les questions de développement de la commune.

### ANALYSE DES INTERRELATIONS ENTRE LES DIFFERENTS INTERVENANTS– LE DIAGRAMME DE VENN DE LA COMMUNE



L'analyse des relations entre la commune et les organisations internes révèle certaines insuffisances des acteurs locaux à s'approprier les projets et à répondre de manière efficace à leurs exigences.

Elle a également révélé une densité du tissu relationnel entre la commune et les acteurs externes agissant en qualité de partenaires non étatiques (**USOFORAL, ONG 3D, CARITAS**) ou de services publics (**SREPA, SRH, ANCAR**, etc.).

Les relations avec les organisations internes sont de manière générale faibles voire nulles. Elles sont plus régulières avec la Fédération des femmes (REFECE), l'UCRA, les femmes BALEGA et le Collectif des Chef de villages. Avec les partenaires externes les relations sont plus régulières avec l'ANCAR, l'association USOFORAL et l'ONG 3D.

Cependant, les actions les plus significatives en termes d'apport au développement économique et social de la commune sont réalisées dans les domaines de l'hydraulique avec le projet de réalisation de forage et d'extension du réseau dans tous les villages, de la riziculture avec les programmes de remembrement des vallées d'Essyl et de Badiatte accompagné de dons de matériel agricole, du maraichage avec l'équipement et l'encadrement apportés aux activités maraichères des femmes de Kamobeul et d'Enampore

L'analyse du partenariat montre qu'il n'existe aucune harmonisation des interventions à l'échelle communale encore moins des échanges entre partenaires d'appui permettant de mutualiser les efforts ou d'échanger sur les méthodes d'intervention dans le souci d'éviter les doublons.

### **8.3. LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET LA COOPERATION DECENTRALISEE**

Le partenariat avec la commune d'Enampore se présente sous deux (2) formes :

- ✓ les partenaires institutionnels ;
- ✓ les partenaires non institutionnels.

#### **a) LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS**

##### **✓ L'État et ses démembrements**

En tant que tutelle, l'Etat exerce le contrôle de légalité. Tous les actes pris par le Conseil Municipal sont transmis à l'autorité compétente (sous-préfet de Nyassia) pour une vérification de la conformité des procédures.

Dans le cadre des projets et programmes, des conventions sont signées entre l'État et les Collectivités Territoriales. Ces conventions précisent les modalités d'exécution des engagements souscrits par l'État du Sénégal vis à vis des communes et les engagements de celles-ci vis à vis de l'État pour une exécution correcte des opérations de développement.

Le soutien de l'État à la collectivité territoriale est essentiellement composé des fonds de dotation et de fonds de concours au travers des projets et programmes mais aussi par l'intervention de ses services déconcentrés.

##### **✓ Les services déconcentrés de l'État**

Ce sont principalement le Trésor, le CADL, l'IDEN en charge de l'éducation, le District Sanitaire, le Service de l'Hydraulique, le Service Départemental du Développement Rural (SDDR), le Service de l'Élevage, le Service de l'Environnement, le Service des Eaux-Forêts et Chasses, le Service de la Planification, etc. Toutes ces structures implantées dans le département de Ziguinchor interviennent dans l'encadrement de la collectivité territoriale.

Le percepteur des collectivités est le trésorier payeur du département de Ziguinchor. Il aide à la confection des budgets et au recouvrement de la taxe rurale. Le trésor appuie la commune dans le processus d'élaboration du budget par la fourniture des comptes de gestion qui servent de support au Conseil Municipal pour l'établissement des comptes administratifs.

Le Centre d'Appui au Développement Local (CADL) est l'organe principal d'appui technique des collectivités territoriales. Il a pour missions :

- l'appui conseil ;
- le renforcement des capacités ;
- la vulgarisation et le suivi du matériel agricole ;
- la promotion économique et sociale des femmes rurales.

Le manque de moyens logistiques est souvent évoqué comme un facteur limitant à sa mission.

### ✓ **Les programmes et projets gouvernementaux**

De nombreux programmes et projets gouvernementaux interviennent ou sont déjà intervenus dans la commune d'Enampore.

Il s'agit pour les anciens programmes /projets :

- PROCAS (recherche de la paix et stabilisation des conditions économiques et sociales) ;
- PADERCA (réalisation de digues anti sel et d'ouvrages agricoles) ;
- PNDL (fusion du PNIR et du PFDS : lutte contre la pauvreté par l'approche participative),
- ANRAC (reconstruction, réhabilitation des infrastructures, démobilisation, réinsertion sociale et réintégration) ;
- Etc.

Pour les nouveaux programmes /projets

- PUDC (infrastructures hydrauliques, équipements agricoles post-récolte.)
- P2RS /PROVALE-CV (réalisation de digues anti sel et d'ouvrages agricoles)
- ANCAR (Conseil et encadrement agricole)
- PPDC (infrastructures sociocommunautaires, économiques, agricoles,..)

### ✓ **Les services décentralisés de l'Etat**

Ils sont essentiellement représentés ici par l'Agence régionale de développement (ARD) composée des départements et des communes.

L'ARD est chargée d'aider les communes dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leurs plans de développement, l'élaboration et le suivi des contrats- plans, l'élaboration et le suivi des contrats de mise à disposition des services extérieurs de l'État, etc.

L'ARD appuie également les communes dans la mise en place de cadres de concertations, la formation des Assistants Communautaires (ASCOM), etc.

### **b) LES PARTENAIRES NON INSTITUTIONNELS**

La commune d'Enampore enregistre un faible développement de la coopération décentralisée. Les partenaires les plus en vue sont :

- ✓ l'association USOFORAL (appui à la riziculture, autonomisation des femmes, leadership féminin, Genre, etc.) ;
- ✓ la CARITAS (appui à la riziculture, équipement agricole post-récolte) ;
- ✓ ONG 3D (appui au maraichage, autonomisation des femmes, formation en leadership féminin) ;
- ✓ Child Fund (appui à l'éducation de la petite enfance),

L'une des difficultés majeures rencontrées par le Conseil Municipal réside le plus souvent dans l'harmonisation des interventions et la mise en place d'un cadre d'échanges réunissant les différents intervenants.

**Deuxième partie :**

**Planification des priorités de Développement  
de la commune d'Enampore**

## **PLAN D'ACTION PRIORITAIRE A MOYEN TERME ET LONG TERME (PAP)**

Les actions découlant de la résolution des contraintes identifiées par les populations sont **décrites** et **priorisées** pour établir un Programme d'Actions Prioritaire (PAP) avec une quantification et une localisation précise des actions à mener. L'équipe de diagnostic a procédé à une priorisation à l'intérieur de chaque secteur sur la base des critères suivants.

#### Tableau des critères utilisés pour la pondération des actions

Critères	Pondération
Contribution directe de l'action à l'atteinte des ODD (éliminer la pauvreté « sous toutes ses formes » et à apporter des solutions aux problèmes sociaux, environnementaux et économiques)	30 points
Possibilité de l'action à impulser le développement local endogène	25 points
Valorisation des potentialités de la commune	20 points
Contribution de l'action à la réduction des inégalités et iniquités de Genre	15 points
Prise en compte des groupes vulnérables	05 points
Prise en compte des personnes en situation de handicap	05 points

#### ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Au terme du diagnostic et de la définition des actions prioritaires à réaliser pour lever les contraintes auxquelles sont confrontées les populations de la commune d'Enampore, des **axes majeurs de développement** ont été dégagés et sont retenus, de concert avec les concernés, comme étant les leviers à actionner pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

A partir de cette étape, les **orientations stratégiques de développement** sont dégagées pour l'élaboration de la **nouvelle image de la commune**.

Cette image devra s'appuyer sur la valorisation des potentialités et des ressources locales, la résolution des contraintes, la réponse aux principales problématiques identifiées.

**La vision** du Conseil Municipal devra décrire la situation souhaitable dans la commune à moyen terme (à l'horizon 2026), compte tenu des facteurs exogènes et endogènes influant sur son évolution.

**La stratégie** de lutte contre la pauvreté qui relève des actions prioritaires ou sous-projets à réaliser est axée sur quatre leviers fondamentaux :

1. la croissance économique ;
2. l'accès aux services sociaux de base ;
3. le développement durable ;
4. la gouvernance locale.

L'établissement des actions prioritaires qui découlent des objectifs stratégiques va permettre de faire la planification stratégique sur les cinq ans impartis au PDC et ainsi d'aboutir à la planification opérationnelle sur une période des investissements de cinq ans 2022/2026.

# PLAN D'ACTIIONS PRIORITAIRES A MT ET LT

## THEMATIQUE 1 : CROISSANCE ECONOMIQUE

OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS PRIORITAIRES	LOCALISATION
	<b>AGRICULTURE</b>	
<b>Accroître la productivité de l'Agriculture</b>	Réhabilitation des digues anti sel et des ouvrages(06)	Vallée de Djibonker Bankaouling Vallée de Médina Vallées de Brin - Bourroussaye Vallée d'Enampore, Vallée de Kamobeul, Vallée d'Etama
	Construction de nouvelles digues et des ouvrages (03)	Vallée de Bandial, Vallée de Séléky Vallée de Djibonker
	Remembrement des terres des vallées (11)	Vallée de Bankaouling Vallée de Médina Vallées de Brin Vallée de Badiatte Vallée d'Essyl, Vallée d'Enampore, Vallée de Kamobeul, Vallée d'Etama Vallée de Bandial, Vallée de Séléky Vallée de Djibonker
<b>Moderniser l'agriculture</b>	7. Dotation des producteurs en tracteurs (06)	02 tracteurs /zone/sous-zone
	Dotation des producteurs en motoculteurs (09)	03 motoculteurs/zone/sous-zone
	Dotation des producteurs en matériel agricole de récolte et post-récolte (repiqueuses : 13, batteuses : 04, décortiqueuses : 05)	02 repiqueuses dans la zone Fouloune 04 repiqueuses dans la presqu'île Mof Oewi 07 repiqueuses zone continentale Mof Oewi 02 batteuses dans la presqu'île Mof Oewi 01 batteuse zone fouloune 02 batteuse zone continentale Mof Oewi 02 décortiqueuses zone presqu'île Mof Oewi 02 décortiqueuses zone fouloune 02 décortiqueu. zone continentale Mof Oewi
<b>Développer les filières Agricoles</b>	Organisation des acteurs par filières au niveau communautaire	Commune
	Sensibilisation des acteurs par filières (séminaires)	Commune
	Formation des acteurs par filières (séminaires)	Commune
	Encadrement des organisations de producteurs	Commune
	<b>DESENCLAVEMENT DE LA COMMUNE</b>	
	Bitumage /pavage d'une la piste de production	Brin –Bandial (25 km)
	Réalisation d'une piste de production	Bagaya-Médina (5 km)
	Réalisation d'une piste de production	Djibonker-Bankaouling-Mamatoro- Diabir (15 km)
	Réhabilitation de la piste Foucaène Garadio	Essyl-Séléky (6 km)
	Reprise de la dalle de fond du pont d'Etama sur 15 m	Etama
	<b>COMMERCE</b>	
<b>Faciliter l'accès aux produits</b>	Construction d'un marché permanent avec un entrepôt	Brin
	Aménagement d'un espace pour marché hebdomadaire	Essyl

PECHE		
<b>Développer, moderniser le secteur de la pêche en protégeant les ressources halieutiques</b>	Acquisition de pirogues modernes motorisées en ALU et à fond plat pour remplacer les pirogues actuelles en bois	Bandial, Etama, Séléky, Enampore
	Construction d'un quai de pêche	Bandial
	Sensibilisation et formation des membres du Conseil Local de la Pêche Artisanal et des pêcheurs sur les bonnes pratiques de la pêche et le respect de la réglementation en matière de pêche (séminaires)	Commune
	Création d'aires marines protégées avec délibération du conseil et approbation de l'autorité administrative	Commune
	Aménagement de bassins aquacoles gérés par les GP	Etama, Séléky, Brin, Badiatte
	Aménagement de blocs ostréicoles gérés par les GPF	Bandial, Etama, Badiatte
ELEVAGE		
<b>Accroître la productivité de l'élevage</b>	Sensibilisation des éleveurs sur les bonnes pratiques d'élevage (ateliers)	Commune
	Organisation et formation des éleveurs (séminaires)	Commune,
	Insémination du bétail	Commune
	Développement de la culture fourragère (culture de maralfalfa)	Commune
	Dotation de ruches modernes	Commune
<b>Moderniser l'élevage</b>	Mettre en place des fermes modernes en stabulation	Commune
<b>Améliorer la santé animale</b>	Ouverture d'un dépôt de médicaments vétérinaires dans la commune	Commune
<b>Améliorer la sécurité du cheptel</b>	Marquage du cheptel	Commune
	Ouverture du passage pour le bétail	Commune
	Etude et mise en œuvre d'un PAOS)	Commune
HABITAT ET CADRE DE VIE-AMENAGEMENT TERRITOIRE		
<b>Améliorer l'habitat et le cadre de vie</b>	Alignement de villages situés sur le continent	Enampore, Kamobeul, Essyl, Badiatte, Brin, Djibonker, Médina, Mamatoro
	Lotissement des plateaux des villages situés dans le continent	Badiatte, Essyl,
	Réalisation de la cartographie de la commune	Commune
	Création d'un cadastre rural	Commune
	Mise en œuvre du PAOS	Commune
	Latrinsation de maisons	Séléky, Etama, Bandial
	Construction d'ouvrages contre l'érosion hydrique	Commune
	Construction et consolidation de digues et diguettes anti sel et anti ensablement (études)	Commune
<b>Préserver l'environnement naturel</b>	Reboisement des forêts de plateau et de la mangrove	Tous les villages
COMMERCE		
<b>Favoriser l'accès aux produits</b>	Construction d'un marché permanent avec un entrepôt	Brin
	Aménagement d'un espace pour un marché hebdomadaire	Essyl
MICROFINANCE		
<b>Faciliter l'accès au crédit</b>	Mise en place d'un fonds d'investissement pour la commune alimenté par les associations de ressortissants et la diaspora	Commune

**THEMATIQUE 2 : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE**

OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS PRIORITAIRES	LOCALISATION	
	<b>SANTE ET ACTION SOCIALE</b>		
<b>Améliorer la qualité des soins de santé</b>	Equiperment de postes de santé	Séléky, Enampore, Brin	
	Appui en médicaments suffisants des cases de santé/maternités	Médina, Badiatte, Bandial, Essyl	
	Finition d'une nouvelle maternité en construction	Bandial	
	Recrutement d'un personnel qualifié dans la case de santé d'Essyl		
	Formation/recyclage des ASC des cases santé /maternités	Médina, Badiatte, Bandial, Essyl	
	Formation des membres des Comités de Santé	Commune	
	Formation des Comités de Gestion	Commune	
	Systématisation de l'organisation des stratégies avancées	Commune	
<b>Faciliter l'accès aux services de santé</b>	Construction d'une case de santé à Mamatoro	Mamatoro	
<b>Renforcer l'état nutritionnel des groupes vulnérables</b>	Dotation des structures de santé en produits de supplémentation et en vitamine A pour la prise en charge des enfants de 6 mois à 5 ans (séminaires avec les postes de santé et le Comité Local de Pilotage (CLP))	Postes Séléky, Enampore, Brin	
	Promotion des bonnes pratiques de sevrage (séminaires de formation avec les postes de santé et le CLP)		
	Promotion de l'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois (ateliers de sensibilisation, par le CLP)		
	<b>EDUCATION ET FORMATION</b>		
<b>Garantir l'accès à l'éducation</b>	Construction et équipement de classes au préscolaire	Médina, Badiatte, Essyl, Kamobeul	
	Réhabilitation de toitures au préscolaire	Brin	
	Reconstruction et équipement d'école élémentaire	Etama	
	Equiperment de Salles informatiques dans les CEM	Enampore, Djibonker	
<b>Renforcer l'équipement des établissements scolaires</b>	Dotation de manuels scolaires aux établissements	Toutes les écoles élémentaires	
	Equiperment de bibliothèques	Enampore, Djibonker, Badiatte	
	Construction /réfection /équipement blocs administratifs	Bandial	
	Construction /Réfection blocs Sanitaires	Badiatte (2), Essyl, Djibonker, Médina	
	Réparation de pompes manuelles et construction bornes fontaine	Badiatte (pompe), Médina (pompe+borne)	
<b>Maintenir les enfants à l'école plus particulièrement les filles et les personnes en situation de handicap</b>	Réparation de fenêtres, portes, portail et salles de classe	Badiatte (7fenêtres), Enampore (3 portes, 12 fenêtres, 1 portail), Médina (planchers de classes)	
	Appui aux cantines scolaires	Badiatte, Djibonker	
	Sensibiliser sur la prévention des grossesses précoces	commune	
	Sensibilisation sur les IST/VIH/SIDA (ateliers)	Commune	
	Sensibilisation, information des enseignants en leadership et en genre	Commune	
	Construction de rampes d'accès dans les écoles pour personnes handicapées	Toutes les écoles	
	<b>FORAMTION PROFESSIONNELLE</b>		

<b>Développer la formation professionnelle</b>	Construction de centres de formation professionnelle dans les filières locales (agricole, menuiserie métallique, électricité,...)	Commune
<b>JEUNESSE- CULTURE-SPORT ET LOISIRS</b>		
<b>Améliorer l'encadrement socio sportif des jeunes</b>	Construction d'un espace jeune	Commune
<b>Promouvoir la pratique du sport dans les principales disciplines (foot, basket, hand, arts martiaux et lutte etc.)</b>	Formation des sportifs (stages de formation tous les deux ans)	Commune
	Identification du patrimoine matériel et immatériel	Commune
	Evaluation des coûts de restauration du patrimoine culturel bâti	Commune
<b>Valoriser le patrimoine culturel</b>	Réalisation d'un éco musée	Commune
	Identification de circuits touristiques	
<b>Promouvoir les acteurs culturels</b>	Construction d'un foyer de la jeunesse et de la culture	Commune
	Appui aux événements culturels majeurs	
	Participation aux festivals au niveau national sous régional et international (voyages)	
<b>DEVELOPPEMENT SOCIAL</b>		
<b>Améliorer l'assistance des groupes cibles vulnérables</b>	Identification des groupes vulnérables	Commune
	Formation des groupes cibles vulnérables	Commune
	Création d'une mutuelle de crédit des groupes cibles vulnérables	Commune
	Création d'une mutuelle e santé des groupes cibles vulnérables	Commune
<b>HYDRAULIQUE</b>		
<b>Améliorer la gestion durable des infrastructures hydrauliques</b>	Mise en place d'une organisation locale chargée de la gestion des forages	Commune
	Formation en gestion hydraulique de l'organisation locale	Commune
<b>ELECTRIFICATION RURALE</b>		
<b>Faciliter l'accès à l'électricité</b>	Electrification solaire par système individuel SHS	Batighère

### THEMATIQUE 3 : DEVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS PRIORITAIRES	LOCALISATION
<b>CADRE DE VIE</b>		
<b>Améliorer et Préserver le cadre de vie</b>	Construction et consolidation de digues et diguettes anti sel et anti ensablement (études)	Tous les villages
	Fixation des pentes avec des végétaux ou des cordières (plantation, et installation etc..) (études)	Tous les villages
	Reboisement de la mangrove ou autres végétaux sur les berges des bolongs	Tous les villages
	Construction d'ouvrages contre l'érosion	Tous les villages

	Réalisation d'unités de traitement des ordures ménagères, industrielles et médicales par commune et par arrondissement	Tous les villages	
	Création ou réhabilitation d'espaces verts dans les communes	Tous les villages	
	Création d'un plan d'aménagement de la commune	Commune	
	Mise en œuvre du POAS	Commune	
	<b>FORESTERIE</b>		
<b>Améliorer la gestion durable des forêts</b>	Sensibilisation et formation des acteurs aux textes législatifs et réglementaires (ateliers)	Commune	
	Elaboration des plans d'aménagement et de gestion participative des forêts	Commune	
	Reboisement d'essences locales et d'essences à croissance rapide	Commune	
<b>Assurer une conservation durable de la faune Assurer la conservation des écosystèmes fragiles</b>	Création de comités villageois de gestion des forêts	Tous les villages	
	Formation et perfectionnement des artisans bois (séminaires)	Commune	
	Appui des populations aux Services des Eaux et Forêts pour la lutte contre les coupes d'arbres et le braconnage	Commune	
	Curage des mares naturelles pour l'abreuvement de la faune	Commune	
	Réalisation de pépinières communautaires pour les espèces en voie de disparition	Commune	
	Reboisement des zones dégradées	Commune	
	Organisation de comités locaux de gestion de la forêt	Tous les villages	
	<b>Lutter contre la dégradation des vallées</b>	Construction et consolidation de digues et diguettes anti sel et contre l'ensablement	Tous les villages
		Amendement des sols salés avec du phosphogypse	Tous les villages
		Restauration de la fertilité des sols avec la matière organique (épandage de coques d'arachides, de feuilles de manguiers, de déchets végétaux et animale etc.)	Tous les villages
<b>Aménager et gérer de manière participative les forêts naturelles</b>	Création de forêts communautaires		
	Organisation de comités locaux de gestion des forêts	Commune	
	Mise en œuvre d'études d'impact environnemental et/ou d'évaluation environnementale et sociale dans tout projet/ programme de développement	Commune	
	Prise en compte de mesures d'atténuation d'impacts négatifs	Commune	
	Intégration de l'éducation environnementale dans les programmes scolaires	Commune, écoles	
<b>Promouvoir l'éducation environnementale</b>	Développement des bois d'école	Commune	

#### THEMATIQUE 4 : GOUVERNANCE LOCALE

OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS PRIORITAIRES	LOCALISATION
	<b>BONNE GOUVERNANCE</b>	
<b>Contribuer à la consolidation la paix et à la cohésion sociale</b>	Appui à la reconstruction des maisons des populations déplacées	Djibonker Manjaque Mamatoro
<b>Contribuer à l'amélioration des procédures de passations de marché</b>	Organisation d'ateliers de formation pour les élus en passation des marchés	Commune
	Organisation d'ateliers d'évaluation pour les élus et les agents administratifs par an	Commune
<b>Développer le partenariat technique, financier et commercial</b>	Organisation d'ateliers d'information et de formation pour les membres de la commission de coopération décentralisée	Commune
	Organisation de deux (2) Voyages d'élus en Europe dans le cadre de la coopération décentralisée et de la mise en place d'un fonds d'investissement pour la commune	Commune
<b>Promouvoir une fiscalité communale adaptée</b>	Organisation d'ateliers de sensibilisation sur la fiscalité communale	Commune
<b>Améliorer le cadre institutionnel et organisationnel communal</b>	Equipement de matériel informatique au siège de la commune	Commune
	Formation / recyclage des élus dans l'acte 3 de la décentralisation	
<b>Renforcer les ressources financières des collectivités locales</b>	Renforcement des fonds de dotation et de concours	Commune
	Mise en place de fonds de participation dans les projets privés	Commune
	Appui budgétaire de la coopération décentralisée	Commune
	Optimisation de la collecte des taxes en application de la fiscalité des communes	Commune
<b>Promouvoir la pérennisation des projets et programmes</b>	Mise en place d'un comité de suivi et de pérennisation des projets communautaires réalisés	Commune
	Organisation pour les élus de 02 ateliers d'évaluations de la gestion de compétences transférées	Commune
<b>Prévenir les risques et catastrophes</b>	Mettre en place un fonds de prévention des risques et de prise en charge des catastrophes	Commune

**PLANS D'INVESTISSEMENTS ANNUALISES SUR 5 ANS  
2022 A 2026**

PLAN D'INVESTISSEMENT ANNEE 2022

SECTEURS	ACTIONS ENVISAGEES	VILLAGES	PORTEURS DE PROJET	SERVICES TECHNIQUES A MOBILISER	QTES	COUT UNITAIRE ESTIMATIF (FCFA)	COUT TOTAL (FCFA)	SCHEMA DE FINANCEMENT	
								Contribution locale (FCFA)	Financement recherché (FCFA)
GOUVERNANCE LOCALE	Elaboration de la cartographie de la commune	-	Commune	URBANISME Bureau d'Etudes	1	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
	Mise en place d'un cadastre rural	-	Commune	Urbanisme Bureau d'Etudes	1	1 500 000	1 500 000	-	1 500 000
<b>Sous-total 1</b>							<b>2 500 000</b>	<b>-</b>	<b>2 500 000</b>
AGRICULTURE	Réhabilitation des digues anti sel et des ouvrages	Brin à Bouroussaye Kamobeul, Enampore	Commune	PUDC, PROVALE-CV, PUDC	21 Kml	22 000 000	462 000 000	-	462 000 000
	Remembrement des vallées (590 parcelles de 50x50)	Kamobeul, Enampore, Badiatte, Essyl	Commune	ANCAR CARITAS, PROVALE-CV	4 vallées	178 000 000	712 000 000	-	712 000 000
	Equipement en matériel agricole de labour, de récolte et post-récolte	-	Commune	Etat Coop. Décentralisation ONGs partenaires	2 tracteurs 3 motocult 2 batteuses 5 repiqueu. 2 décortiqu	18 900 000 3 250 000 3 500 000 2 125 000 3 450 000	72 075 000	-	72 075 000
	Formation des producteurs sur les SRI	Tous les villages	Commune	ANCAR DRDR CARITAS	3 séances	300 000	900 000	900 000	-
	Lutte c/ les insectes ravageurs des rizières et des plateaux	Tous les villages	Commune	DPV DRDR	10 traitements	50 000	500 000	500 000	-
<b>Sous-total 2</b>							<b>1 247 475 000</b>	<b>1 400 000</b>	<b>1 246 075 000</b>
SANTE	Réparation toiture poste santé	Séléky	Comité santé	Commune	1	350 000	350 000	350 000	-
	Dotation ordinateur poste santé	Séléky	Comité santé	Commune	1	250 000	250 000	250 000	-
	Dotation table accouchement	Brin	Comité santé	Commune	1	200 000	200 000	200 000	-
	Dotation lits hospitalisation	Brin	Comité santé	Commune	2	200 000	400 000	400 000	-

				Commune					
	Dotation boites à pinces	Brin	Comité santé	Commune	4	100 000	400 000	400 000	-
	Affectation infirmier case santé	Essyl	Comité santé	District sanitaire Commune	-	Démarche administrative	-	-	-
	Réparation ambulance	Médina	Comité santé	Commune	1	175 000	175 000	175 000-	-
	Dotation frigo case santé	Médina	Comité santé	Commune	1	150 000	150 000	150 000	-
	Dotation stéthoscope case santé	Médina	Comité santé	Commune	2	50 000	100 000	100 000	-
	Dotation compléments vitaminés aux postes santé	Séléky, Enampore, Brin	Comité santé CLP	Commune	-	-	500 000	200 000	300 000
	Prise en charge salariale des agents de la mutuelle de santé	-	Comité de santé	Commune	2	50 000 /mois	1 200 000	1 200 000	
	Prise en charge salariale ASC des cases de santé	Médina, Essyl, Bandial, Badiatte	Comités santé	Commune	5	50 000 /mois	3 000 000	3 000 000	-
	Construction case santé	Mamatoro	Commune	Partenaires de la commune.	1	18 000 000	18 000 000	3 600 000	14 400 000
	<b>Sous-Total 3</b>						<b>24 725 000</b>	<b>10 025 000</b>	<b>14 700 000</b>
<b>ELECTRIFICATION RURALE</b>	Electrification par systèmes solaires individuels (SHS)	Batighère	Commune		4 maisons	500 000	2 000 000	-	2 000 000
	<b>Sous-total 4</b>						<b>2 000 000</b>	<b>-</b>	<b>2 000 000</b>
	Construction et équipement d'écoles préscolaires	Médina, Badiatte, Essyl, Kamobeul			4	15 000 000	60 000 000	12 000 000	48 000 000
	Réparation de pompes manuelles et construction bornes fontaines	Badiatte Médina	Comité Gestion	Commune	1 pompe manu. 1 borne fontaine	150 000 200 000	350 000	350 000	-
	Construction de rampes d'accès dans les classes pour élèves handicapés	Djibonker	Comité gestion	Commune	6	50 000	300 000	300 000	-
	Construction et équipement salle informatique	CEM Enampore	Comité Gestion	Conseil Départ. Commune	1	15 000 000	15 000 000	3 000 000	12 000 000
	Equipement salle informatique	CEM Djibonker	Comité Gestion	Conseil Départ. Commune	1	3 500 000	3 500 000	1 000 000	2 500 000
	Réparation toiture, plafond, portes, fenêtres et portail école préscolaire	Brin	Comité Gestion Ecole	Commune	1	1 500 000	1 500 000	1 500 000	-
	<b>Sous-Total 5</b>						<b>80 650 000</b>	<b>18 150 000</b>	<b>62 500 000</b>
<b>GENRE ET PROMOTION</b>	Construction mur de clôture	Kamobeul	REFECE	Commune	1	4 500 000	4 500 000	1 500 00	3 000 000

FEMININE (projets d'autonomisation des femmes)	du siège des femmes de la commune (400 ml)			Partenaires REFECE					
	Réhabilitation et équipement de la fabrique de glace des femmes	Médina	GPF villageois	-	1	6 500 000	6 500 000	1 200 000	5 300 000
	Création d'une unité de teinture Batik	Kamobeul Manjaque	GPF villageois	Organismes partenaires	1	2 500 000	2 500 000	-	2 500 000
	Formation des GPF en Batik, couture, transformation des produits halieutique	Kamobeul Manjaque Bandial Badiatte	GPF villageois	Organismes partenaires	3 formations	1 000 000	3 000 000	300 000	2 700 000
	Création et équipement de blocs maraichers	Médina (pour les jeunes) Brin Mamatoro Kamobeul Manjaque	GPF villageois	ONG 3D CARITAS	2 ha 1 ha 1 ha 1 ha	8 000 000 8 000 000 8 000 000 8 000 000	40 000 000	1 000 000	39 000 000
	Réhabilitation et équipement de blocs maraichers	Bankaouling Djibonker centre Djiléhénou Kamobeul centre Batinding	GPF villageois	ONG 3D CARITAS	1 ha 1 ha 1 ha 1 ha 1 ha	4 000 000 4 000 000 4 000 000 4 000 000 4 000 000	20 000 000	2 000 000	18 000 000
	Dotation matériel de jardinage	Enampore	GPF villageois	ONG 3D	-	-	300 000	-	300 000
	<b>Sous-total 6</b>						<b>76 800 000</b>	<b>5 700 000</b>	<b>65 600 000</b>
<b>TOTAL PAI 2022</b>						<b>1 434 150 000</b>	<b>35 275 000</b>	<b>1 398 875 000</b>	

PLAN D'INVESTISSEMENT ANNEE 2023

SECTEURS	ACTIONS ENVISAGEES	VILLAGES	PORTEURS DE PROJET	SERVICES TECHNIQUES OU ORGANISEMES A MOBILISER	QTES	COUT UNITAIRE ESTIMATIF (FCFA)	COUT TOTAL (FCFA)	SCHEMA DE FINANCEMENT	
								Contribution locale commune ou populations (FCFA)	Financement recherché (FCFA)
AGRICULTURE	Réhabilitation des digues anti sel et des ouvrages	Médina, Bankaouling Etama	Commune	PUDC PROVALE-CV PPDC	15 Kml	22 000 000	330 000 000	-	330 000 000
	Construction des digues anti sel et des ouvrages	Djibonker centre Séléky Bandial	Commune	PUDC PROVALE-CV PPDC	20 Kml	25 000 000	500 000 000	-	500 000 000
	Equipement en matériel agricole de labour, de récolte et post-récolte	Par zone	Commune	Etat Coop. décentral. ONGs partenaires	2 tracteurs 3 motoculteurs 1 batteuse 2 repiqueuses 2 décortiqueuses	18 900 000 3 250 000 3 500 000 2 125 000 3 450 000	62 200 000	-	62 200 000
	Formation des producteurs sur les SRI	Tous les villages	Commune	ANCAR DRDR	3 séances	300 000	900 000	900 000	-
	Lutte c/ les insectes ravageurs (rizières et cultures de plateau)	Tous les villages	Commune	DPV, DRDR600	10 traitements	50 000	500 000	500 000	-
	<b>Sous-Total 1</b>						<b>893 600 000</b>	<b>1 400 000</b>	<b>892 200 000</b>
HABITAT-URBANISME ET ASSAINISSEMENT	Sensibilisation des populations autour d'un programme de lotissement des villages	Enampore Kamobeul, Essyl Badiatte, Brin Djibonker, Médina Mamatoro	Collectifs des chefs de village ECC Para juristes de la Commune	URBANISME Service Hydraul SENELEC	10 réunions avec les populations	1 250 000	12 500 000	12 500 000	-
	Lotissement /Alignement des villages situés sur le continent	Enampore, Kamobeul, Essyl, Badiatte, Brin, Djibonker, Médina, Mamatoro	Commune	Etat	8 villages	62 500 000 PM	500 000 000	10 000 000	490 000 000
	Construction de latrines publiques améliorées	Séléky, Bandial, Etama	Commune	Etat, PEPAM UNICEF	25 latrines 9 latrines 6 latrines	150 0000	6 000 000	2 400 000	3 600 000

	<b>Sous-total 2</b>						<b>506 000 000</b>	<b>12 400 000</b>	<b>493 600 000</b>
<b>EDUCATION</b>	Construction mur de clôture + bloc sanitaire pour école élémentaire (220 ml + 1 bloc sanitaire)	Mamatoro	Commune	Etat	1	4 100 000	4 100 000	500 000	3 600 000
	Réfection blocs Sanitaires écoles élémentaires	Badiatte, Essyl, Djibonker, Médina,	Comités gestion	Commune	4	800 000	3 200 000	3 200 000	-
	Réparation fenêtres, portes, portail, planchers de salles de classe pour écoles élémentaires	Badiatte Enampore Médina	Comités Gestion	Commune	19 fenêtres 3 portes 1 portail 4 planchers	380 000 30 000 100 000 800 000	1 310 000	1 310 000	-
	<b>Sous-total 3</b>						<b>8 610 000</b>	<b>5 010 000</b>	<b>3 600 000</b>
<b>FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	Construction d'un centre de formation professionnelle	Kamobeul	Commune	Commune Partenaires Diaspora Ass. ressortissants	1	175 000 000	175 000 000	20 000 000	155 000 000
	<b>Sous-total 4</b>						<b>175 000 000</b>	<b>20 000 000</b>	<b>155 000 000</b>
<b>MICROFINANCE</b>	Mise en place d'un fonds d'investissement communal alimenté par la Diaspora, les associations de ressortissants, les populations, etc.	Projet de commune	Conseil Municipal	Diaspora Ass.Ressortiss.	-	300 000 000 PM	300 000 000	300 000 000	-
	<b>Sous-total 5</b>						<b>300 000 000</b>	<b>300 000 000</b>	<b>-</b>
<b>GOVERNANCE LOCALE</b>	Dotation de matériel informatique au siège de la commune	Commune	Conseil Municipal	Partenaires Etat	2 ordi+ imprim.	500 000	1 000 000	-	1 000 000
	Sensibilisation des populations sur la fiscalité communale	Commune	Conseil Municipal	Trésor, ARD Partenaires	2 ateliers	500 000	1 000 000	-	1 000 000
	Appui à la reconstruction des maisons des déplacés de la commune	Djibonk. Manjaque Mamatoro	Commune	Commune Etat Partenaires	29 maisons	350 000	10 150 000	-	10 150 000
	<b>Sous-total 6</b>						<b>12 150 000</b>		<b>12 150 000</b>
<b>TOTAL PAI 2023</b>							<b>1 895 360 000</b>	<b>338 810 000</b>	<b>1 556 550 000</b>

**PLAN D'INVESTISSEMENT ANNEE 2024**

SECTEURS	ACTIONS ENVISAGEES	VILLAGES	PORTEURS DE PROJETS	SERVICES TECHNIQUES A MOBILISER	QTES	COUT UNITAIRE ESTIMATIF (Fcfa)	COUT TOTAL (Fcfa)	SCHEME DE FINANCEMENT	
								Contribution locale (Fcfa)	Financement recherché (Fcfa)
AGRICULTURE	Remembrement de vallées (1 140 parcelles de 50 x 50)	Médina, Bankaouling Djibonker centre Séléky Bandial Etama	Commune	ANCAR, CARITAS, PROVALE-CV	6 vallées	178 000 000	1 068 000 000	-	1 068 000 000
	Equiperment en matériel agricole de labour, récolte et post-récolte	Par zone	Commune	Etat Coopération décentral. CARITAS	2 tracteurs 3 motocult. 1 batteuse 8 repique 2 décorti	18 900 000 3 250 000 3 500 000 2 125 000 3 450 000	74 950 000	-	74 950 000
<b>Sous-total 1</b>							<b>1 142 950 000</b>		<b>1 142 950 000</b>
DESENVLOPPEMENT COMMUNAL	Bitumage/pavage de la piste Brin - Bandial	-	Commune	Etat	25 kml	7 000 000 000 PM	7 000 000 000	-	7 000 000 000
<b>Sous-total 2</b>							<b>7 000 000 000</b>		<b>7 000 000 000</b>
PECHE ET AQUACULTURE	Construction quai de pêche	Bandial	Commune	Etat Commune	1	35 000 000	35 000 000	4 500 000	30 500 000
	Aménagement d'étangs d'élevage de poissons	Etama (4) Séléky (4) Brin (4) Badiatte (4) Kamobeul (4) Enampore (8)	Populations villageoises	ANA AMP (antenne régionale) Services des Pêches	4 étangs 4 étangs 4 étangs 4 étangs 4 étangs 8 étangs	620 000	17 360 000	-	17 360 000
	Aménagement d'étangs d'élevage des huitres	Etama (2) Séléky (4) Badiatte (2)	Populations villageoises	ANA	2 étangs 4 étangs 2 étangs	150 000	1 200 000	-	1 200 000
<b>Sous-total 3</b>							<b>53 560 000</b>	<b>4 500 000</b>	<b>49 060 000</b>
COMMERCE	Construction d'un marché permanent et d'un entrepôt	Brin	Commune	Commune Partenaires de la commune	1	40 000 000	40 000 000	10 000 000	30 000 000
<b>Sous-total 4</b>							<b>40 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>30 000 000</b>
TOURISME ET ARTISANAT (Vente de la	Construction d'un centre artisanal	Enampore	Commune	Commune Partenaires de la commune	1	75 000 000	75 000 000	15 000 000	60 000 000



<b>ELEVAGE</b>	Construction d'abreuvoirs	Kamobeul Séléky Essyl	Commune	Etat (Service Elevage)	14	350 000	4 900 000	-	4 900 000
	Construction de parcs à vaccination	Kamobeul Séléky	Commune	Etat (Service Elevage)	2	2 000 000	4 000 000	-	4 000 000
	Insémination du bétail	Tous les villages	Commune	Etat (Service Elevage)		600 000	600 000	600 000	-
	Marquage des bovins	Tous les villages	Commune	Etat (Service Elevage)	-		350 000	350 000	-
<b>Sous-total 4</b>							<b>9 850 000</b>	<b>950 000</b>	<b>8 900 000</b>
<b>PROJETS VILLAGEOIS</b>	Appui à la création d'un campement	Bandial	Bandial	Agence Française de Développement (AFD)	1	12 000 000	12 000 000	1 200 000	10 800 000
	Appui à la création d'une ferme agricole (6 ha)	Badiatte	Badiatte	Chercher des partenaires	1	25 000 000	25 000 000	2 000 000	23 000 000
	Appui à la finition d'un foyer des jeunes	Etama	Etama	Chercher des partenaires	1	3 500 000	3 500 000	500 000	3 000 000
	Appui à la construction d'un foyer des jeunes	Mamatoro		Chercher des partenaires	1	5 000 000	5 000 000	1 000 000	4 000 000
	Appui à la création d'un rucher	Badiatte		Chercher des partenaires	30 ruches	60 000	1 800 000	600 000	1 200 000
	Equipement des GIE de pêcheurs de pirogues motorisées en fibres	Bandial Etama Séléky Enampore	Association des pêcheurs de la commune CLPA	Chercher des partenaires	4	8 500 000	34 000 000	4 400 000	29 600 000
	Lotissement des plateaux villageois	Badiatte, Essyl,	Badiatte Essyl	URBANISME CABINET PRIVE	2	4 000 000	8 000 000	1 600 000	6 400 000
	<b>Sous-total 5</b>							<b>89 300 000</b>	<b>11 300 000</b>
<b>TOTAL PAI 2025</b>							<b>506 311 700</b>	<b>13 950 000</b>	<b>492 361 700</b>

## PLAN D'INVESTISSEMENT ANNEE 2026

SECTEURS	ACTIONS ENVISAGEES	VILLAGES	PORTEURS DE PROJET	SERVICES TECHNIQUES A MOBILISER	QTES	COUT UNITAIRE ESTIMATIF (FCFA)	COUT TOTAL (FCFA)	SCHEMA DE FINANCEMENT		
								CONTRIBUTIO N LOCALE (FCFA)	FINANCEMENT EXTERIEUR RECHERCHE (FCFA)	
DESENCLAVEMENT	Réhabilitation piste foucaène Garadio	Essyl-Séléky	Commune	Etat	6 Kml	10 468 085 PM	62 808 510	-		62 808 510
	<b>Sous-total 1</b>						<b>62 808 510</b>			<b>62 808 510</b>
ENVIRONNEMENT ET GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES	Reboisement des forêts.de plateau et de mangrove	Tous les villages	Commune	Eaux & Forêts		400 000	400 000	200 000		200 000
	Création de bois communautaires et d'espaces verts		Commune	Etat (Eaux & Forêts	-	6 500 000	6 500 000	1 500 000		5 000 000
	<b>Sous-total 2</b>						<b>6 900 000</b>	<b>1 700 000</b>		<b>5 200 000</b>
<b>TOTAL PAI 2026</b>							<b>69 308 510</b>	<b>1 700 000</b>		<b>67 608 510</b>

### RECAPITULATIF DES BESOINS ANNUELS EN FINANCEMENT DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

ANNEES	BESOINS EN FINANCEMENT (FCFA)	CONTRIBUTION LOCALE (FCFA)	FINANCEMENT RECHERCHE (FCFA)
2022	1 434 150 000	35 275 000	1 398 875 000
2023	1 895 360 000	338 810 000	1 556 550 000
2024	8 323 010 000	35 000 000	8 288 010 000
2025	506 311 700	13 950 000	492 361 700
2026	69 308 510	1 700 000	67 608 510
<b>TOTAL</b>	<b>12 228 140 200</b>	<b>424 735 000</b>	<b>11 803 405 200</b>

#### REMARQUE

Le cout d'aménagement d'une piste en latérite est obtenu en faisant la moyenne des prix indiqués par AJAC APRAN, l'Entreprise AREZKI et AGETIP Il est calculé à **19 468 085 FCFA** le mètre linéaire. Celui d'une réhabilitation de piste à **10 468 085 FCFA**.

Le coût de construction d'une digue anti sel y compris les ouvrages est estimé à **25 000 000 FCFA** le mètre linéaire, celui de la réhabilitation à **22 000 000 FCFA** le mètre linéaire (prix appliqué par le programme P2RS).

## IX. CONCLUSION

### 9.1. STRATEGIES DE FINANCEMENT DES ACTIONS DU PLAN

Le financement des projets des PAI ne saurait être l'affaire des seuls élus locaux ; il interpelle tous les fils du terroir, résidents comme ressortissants vivant au Sénégal ou à l'étranger (diaspora).

Il se fera selon un schéma qui privilégie le partenariat entre les bénéficiaires, l'État, les partenaires au développement, etc.

Il s'agit principalement de mener des actions de levée de fonds au niveau local, auprès de bailleurs de fonds étrangers ou de l'Etat. Les projets à soumettre doivent être sélectionnés en fonction de leurs impacts réels sur le développement de la commune et de leurs effets d'entraînement sur le développement d'autres projets.

Pour être efficace à l'étranger, la recherche de financement doit prendre en compte la dynamique résidents-ressortissants- diaspora. Cette dernière est un levier très important dans le processus de levée de fonds. A cet effet, la commission Coopération décentralisée et partenariat du Conseil Municipal devra disposer des contacts des associations de ressortissants et de la diaspora de la commune d'Enampore.

#### a) AU NIVEAU LOCAL

Il s'agira par exemple :

- De vulgariser le PDC dans tous les villages de la commune pour une meilleure appropriation par les populations (la commission Coopération décentralisée et partenariat doit porter le processus) ;
- De discuter avec les populations d'un mécanisme de mobilisation des apports pour le financement du plan (le Bureau du Conseil et la commission Coopération décentralisée et partenariat doivent porter le processus) ;
- De répertorier toutes les activités sujettes à imposition et de discuter avec les acteurs qui les exercent. La discussion doit avoir comme base, le financement des actions des PAI. Des négociations doivent conduire les populations à comprendre l'importance de leur contribution pour le développement de la commune et même pour leurs propres activités, car si la commune se développe, leurs activités se porteront mieux (la commission Finances doit porter le processus) ;
- D'organiser un forum des bailleurs de fonds et des investisseurs avec l'appui des partenaires traditionnels de la commune et des ressortissants. On pourra à cette occasion inviter des structures comme le **FONGIP, l'ANEJ, la DER**, etc. pour qu'elles communiquent sur les opportunités qu'elles offrent aux jeunes (le Bureau du Conseil, la commission Coopération décentralisée et partenariat et la commission Finances doivent porter le processus) ;
- D'organiser chaque année un festival sur la culture et les traditions du milieu (les commissions Culture, Jeunesse-sport et loisirs, Coopération décentralisée et partenariat doivent porter le processus).

#### b) AU PLAN INTERNATIONAL

- Redynamiser les relations entre le Conseil Municipal et la diaspora autour des problématiques de développement de la commune. En effet, la diaspora peut aider dans la recherche de fonds au niveau des pays de résidence (la Coopération décentralisée et partenariat doit porter le processus) ;
- Vulgariser le PDC auprès des ressortissants et de la diaspora (la commission Coopération Décentralisée et Partenariat doit porter le processus) ;
- Capitaliser au niveau du Conseil Municipal toutes les initiatives de coopération décentralisée des villages avec des partenaires extérieurs. Il faut convaincre les villages et leurs partenaires extérieurs de privilégier l'approche communautaire dans leur collaboration et ce, pour une meilleure répartition des bénéfices des interventions à l'ensemble de la commune (rôle de la commission Coopération Décentralisée et Partenariat). Le plus souvent, la capacité de financement des partenaires dépasse celle d'absorption de fonds par les villages ;

- Organiser des missions de levée de fonds (Fundraising) à l'étranger (Europe) avec l'appui de la diaspora et des associations de ressortissants qui vont se charger d'identifier des Fondations, des bailleurs, des associations, des mécènes, etc. qui accepteraient d'appuyer les efforts de développement de la commune (02 missions/an).

Toutes les rencontres avec les bailleurs devront se dérouler dans le cadre des projets des PAI. Elles mettront l'accent sur l'importance des financements dans la lutte contre la pauvreté et l'immigration illégale (rôle de la commission Coopération Décentralisée et Partenariat).

## **9.2. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DU PDC**

Le Conseil Municipal est responsable de la prise de décision concernant l'élaboration et la mise en œuvre du Plan. En tant que maître d'ouvrage, il doit prendre les dispositions suivantes :

- Mise en place d'un Comité de suivi de la mise en œuvre des actions du Plan, après approbation du PDC par l'autorité compétente ;
- Préparation des dossiers techniques des sous-projets par la Commission Planification ;
- Suivi de la communication avec les bailleurs sollicités par la commission Coopération Décentralisée et Partenariat.

## **9.3. MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION**

Le suivi de l'exécution des PAI va de la sélection des actions prioritaires du PAP les plus conformes aux orientations stratégiques, jusqu'à l'évaluation ex-post des projets et des stratégies qui seront mises en œuvre.

À cet égard, le suivi technique de la réalisation des orientations stratégiques et des objectifs spécifiques constitue un impératif pour assurer l'efficacité de la mise en œuvre des actions et des investissements conformément aux attentes des principaux documents de référence notamment le DSRP, le PSE et les ODD. Ainsi, le suivi du plan doit être une activité permanente dans le cadre la mise en œuvre des conventions types.

Le suivi et le bilan de l'exécution physique et financière des actions et des investissements qui forment les stratégies à moyen et long terme seront assurés par l'Agence Régionale de Développement (ARD), Point focal du processus de réactualisation du Plan de Développement Communal (PDC) et du Plan Annuel d'Investissement (PAI).

Par conséquent, un bilan du suivi de la mise en œuvre des stratégies sectorielles et multisectorielles devra être dressé, au moins annuellement par la Commission Planification et soumis à l'examen du Conseil Municipal. Ainsi et annuellement, le Conseil Municipal analysera tous les risques liés à la non réalisation de projets communautaires.